Activité des structures d'urgence en Alsace Rapport annuel 2013

 $RESURAL^{1}$

2 février 2014

- R version 3.0.2 (2013-09-25), x86 64-pc-linux-gnu
- Locale: LC_CTYPE=fr_FR.UTF-8, LC_NUMERIC=C, LC_TIME=fr_FR.UTF-8, LC_COLLATE=fr_FR.UTF-8, LC_MONETARY=fr_FR.UTF-8, LC_MESSAGES=fr_FR.UTF-8, LC_PAPER=fr_FR.UTF-8, LC_NAME=C, LC_ADDRESS=C, LC_TELEPHONE=C, LC_MEASUREMENT=fr_FR.UTF-8, LC_IDENTIFICATION=C
- Base packages: base, datasets, graphics, grDevices, methods, stats, utils
- Other packages: knitr 1.5
- Loaded via a namespace (and not attached): evaluate 0.5.1, formatR 0.10, stringr 0.6.2, tools 3.0.2

Copyright © 2013-2014 RESURAL et les contributeurs.

© RESURAL 2013. This content is available under a Creative Commons Attribution-ShareAlike 3.0 Unported United States license. License details are available at the Creative Commons website: http://www.creativecommons.org

For license and attribution guidance, see http://www.openintro.org/perm/stat2nd_v2.txt

Table des matières

I	Le Réseau des urgences en Alsace	11
1	Historique	13
2	Organisation géographique 2.1 Les secteurs sanitaires 2.2 Les territoires de proximité 2.3 Démographie 2.3.1 Généralités 2.3.2 Classes d'age 2.4 Les services d'accueil des urgences (SAU)	15 16 17 17 18 19
3	Les acteurs3.1 Exhaustivité quantitative	25 25 26 26
4	RESURAL	29
5	L'observatoire des urgences en Alsace (ORUDAL)	31
6	Le Résumé du passage aux urgences	33
II	Activité des services d'urgence d'Alsace	37
7	Activité régionale totale 7.1 Nombre total de passages	39 39 47 53
8	Motif de consultation	57
9	Modalité d'admission	61
10	Durée de passage 10.1 Cas général	65 65 66 66

10.3 Selon l'heure	67 67 68
10.5.1 Pourcentage de passages en moins de 4 heures par établissement	69
10.6 Selon l'orientation	69
10.7 Selon la gravité	70
11 Codage diagnostique 11.1 Cim10	79 79
11.2 Etude des AVC	82
11.3 Accidents ischiémiques transitoires (AIT)	91
11.4 Pneumonies	92
11.5 Syndrome grippal	94
11.6 Asthme	94
11.7 Bronchiolite	97
11.8 Intoxication au CO	100
11.9 Malaises	101 104
11.11Gastro-entérites	104 107
11.11 Gabilo chiciloca	101
12 Modalités de sortie	115
12.1 Mode de sortie	115
12.2 Mode de sortie selon la structure	115
12.3 Orientation	116
12.4 Destination	117
12.5 Incohérences	117
13 Modalités d'orientation	121
14 Courbes d'activité régionale	123
14.1 Variation du nombre total de passages journaliers	123
14.2 Variation du pourcentage journalier de retour à domicile	125
III Analyse thématique	131
15 Pédiatrie	133
16 Gériatrie	135
IV Activité par service d'urgence	137
17 SU Wissembourg	139
18 SU Haguenau	141
19 SU Saverne	143

20 SU Sainte Odile	145
21 SU des Hôpitaux universitaires 21.1 Activité globale	147 147
22 SU Sainte Anne 22.0.1 Taux moyen de passages 22.0.2 Taux d'hospitalisation 22.0.3 Total des passages 22.0.4 Passages de 1 à 75 ans 22.0.5 Passages des plus de 75 ans	152 153 155
23 Polyclinique Saint-Luc	161
24 SU Sélestat	163
25 SU Colmar	165
26 SU Guebwiller	167
27 SU Thann	16 9
28 SU Altkirch	171
29 SU Emile Muller	17 3
30 SU Diaconnat-Fonderie	17 5
31 SU Saint Louis	177
V Activité des SAMU d'Alsace	17 9
32 Activité des SAMU alsacien	181
VI Annexes	187
A Méthodologie	189
B Glossaire	193
C RPU	197
D A propos de ce document	199
E Bibliographie	201
Index	205

Liste des tableaux

2.1 2.2	Populations légales 2010	18 18
2.3 2.4	Structures d'urgence	21 23
3.1 3.2	Structures hospitalières participantes en 2013	25 26
7.1 7.2 7.3 7.4	Nombre de passages par service d'urgence	42 54 55 55
8.1	motif de consultation	57
9.1 9.2	Origine des patients	62 63
10.2 10.3 10.4 10.5 10.6	Fréquentation des SU et période	67 70 71 71 71 72 72
11.5 11.6	Répartition des diagnostics d'asthme	96 113 114 114
12.2	Mode de sortie des urgences	116 116 117
12.4	aux urgences	117
	revour a dominency.	110

T	ISTE	DES	TAB1	$\Gamma \cdot \mathbf{F} \cdot \mathbf{A}$	IIX
Ι.	1111 111	17176	1 / 1)	1 1 7	11//

1		
r		
ι		

Table des figures

2.1	L'Alsace compte 12 territoires de proximité	17
2.2	Répartition des 75 ans et plus	19
2.3	Services d'urgenced'Alsace	22
7.1	Horaires d'arrivée aux urgences en Alsace 2013	48
7.2	Horaires d'arrivée aux urgences en Alsace 2013	49
7.3	HUS: répartition des arrivées et départs aux urgences	50
7.4	Secteurs 3 et 4 : répartition des arrivées et départs aux urgences .	51
7.5	Secteurs 1 et 2 : répartition des arrivées et départs aux urgences .	52
10.1	Durée de passage (log 10)	66
	Durée de passage aux urgences	67
	Durée moyenne de passage aux urgences en 2013	68
10.4	Histogramme du passage à Sélestat en 2013 (29 534 patients)	69
10.5	Passages selon la période de la journée	70
	Passages selon la période de la journée	71
	Passages selon la période de la journée	72
	Passages selon la période de la journée	73
	Durée de passage en fonction de l'âge	74
	Durée de passage en fonction de l'âge	75
	Durée de passage en fonction du jour de la semaine	76
	2Durée de passage en fonction de la destination	77
	BDurée de passage en fonction de la gravité exprimée en unité CCMU	78
12.1	Modes de sortie	115

Préface

Ce document analyse les Résumé de Passages aux Urgences (RPU) transmis en 2 013 au réseau des urgences en Alsace. C'est le premier du genre et comme tel il forcément bien imparfait, à la fois qualitativement et quantitativement.

Ce travail puise sa source das les travaux des observatoires des urgences qui nous ont précédés dans cette démarche et qui sont nos modèles : ORUMIP, ORU-PACA, ORULIM et ORULOR.

Il est le reflet du travail accompli par les professionnels de santé au profit des habitants de l'Alsace et d'ailleurs. Que soient remerciés les équipes de hôpitaux et cliniques de Wissembourg, Haguenau, Saverne, Strasbourg, Sélestat, Colmar, Guebwiller, Thann, Altkirch et Saint-Louis qui ont recueillis les informations nécessaires et leur transmission. Ces remerciements englobent également Alasace e-santé qui assure le stockage et la diffusion des RPU vers Resural et l'InVS, ainsi qu'aux autres membres de l'Observatoire des urgences en Alsace (ORUDAL), l'ARS Alsace, la CIRE Lorraine-Alsace et le collège de médecine d'urgence du Nord-Est (CMUNE).

Première partie Le Réseau des urgences en Alsace

Historique

Le Réseau des Urgences en Alsace a été créé en août 2008 sous forme d'une association de droit local dans la foulée de la circulaire de 2007.

[11]

Organisation géographique

L'Alsace est la plus petite région de France (n42) avec la Corse. Elle est formée de deux départements, le bas-Rhin (67) et le haut-Rhin (68), dont les chef-lieu sont respectivement Strasbourg et Colmar. La préfecture régionale siège à Strasbourg comme l'agence régionale de l'hospitalisation (ARS).

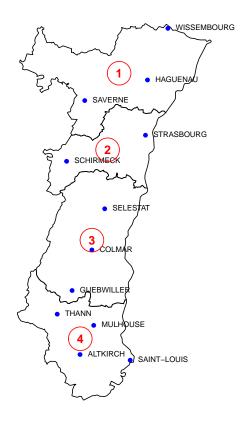
La région est divisée en quatre secteurs sanitaires et douze territoires de proximité.

2.1 Les secteurs sanitaires

L'alsace est divisée en quatre secteurs sanitaires

- 1. secteur 1 : Haguenau, Wissembourg et Saverne
- 2. secteur 2 : Strasbourg
- 3. secteur 3 : Sélestat et Colmar. C'est un territoire qui est à cheval sur les deux départements d'Alsace.
- 4. secteur 4 : Mulhouse

Secteur sanitaires d'Alsace



2.2 Les territoires de proximité

Il existe douze territoires de proximité:

- 1. territoire 1 : Wissembourg
- 2. territoire 2 : Haguenau
- 3. territoire 3 : Saverne
- 4. territoire 4 : Strasbourg
- 5. territoire 5 : Molsheim-Schirmeck
- 6. territoire 6 : Sélestat-Obernai
- 7. territoire 7 : Colmar
- 8. territoire 8 : Guebwiller
- 9. territoire 9 : Thann
- 10. territoire 10 : Mulhouse
- 11. territoire 11 : Altkirch

12. territoire 12 : Saint-Louis

Chaque territoire dispose d'un établissement de santé de référence.

Zone de proximité en Alsace



FIGURE 2.1 – L'Alsace compte 12 territoires de proximité

2.3 Démographie

2.3.1 Généralités

En France, les populations légales sont calculées par l'INSEE sur la base de définitions réglementaires à partir de recensement de la population. Les populations légales millésimées 2010 entrent en vigueur le 1er janvier 2013.

Région	Population
France métropolitaine et DOM	64 612 939
Dont France métropolitaine	62 765 235
Alsace	1 845 687
Bas-Rhin	1 095 905
Haut-Rhin	749 782

TABLE 2.1 – Populations légales 2010 des régions de France métropolitaine, Population municipale (Source : Recensement de la population 2010 - Limites territoriales au 1er janvier 2012)

Tranche d'age	Abréviation	Effectif	Pourcentage
Moins de 1 an	pop0	21 655	1.17
De 1 à 75 ans	pop1_75	1 677 958	90.91
Plus de 75 ans	pop75	146 074	7.91
Total	pop_tot	1 845 687	100.00

Table 2.2 – Classe d'age en Alsace (janvier 2010)

Le concept de population municipale

Ce document utilise la *Population municipale* ?? qui est la nouvelle dénomination de la population sans double comptes et qui correspond à la notion de *population* utilisée usuellement en statistique. Le chiffre est donc inférieur de celui de la *Population totale* qui est égale à la somme de la population municipale et de la population comptée à part d'une commune. Les chiffres de l'INSEE sont les suivants ¹:

2.3.2 Classes d'age

Depuis la mise en place des serveurs régionaux, on a pris l'habitude de diviser la population en trois catégories selon l'age :

- 1. Les moins de un an
- 2. de 1 an à 75 ans
- 3. les plus de 75 ans

Les calculs sont effectués à partir du fichier BTT_TD_POP1B_2010 de l'INSEE qui recense l'ensemble de la population par commune et par tranches de un an. La version utilisée est celle du 1er janvier 2010 (tab.2.2). Le secteur de proximité de Strasbourg qui est aussi le plus peuplé, compte le plus grand nombre de personnes de 75 ans et plus (figure 2.2 page 19)

^{1.} http ://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/populations-legales/france-regions.asp?annee=2010

Répartition des 75 ans et plus



Chiffres INSEE 2010

FIGURE 2.2 – Les personnes de 75 ans et plus en Alsace en fonction du territoire de proximté (en pourcentage du nombre total de 75 ans et plus).

2.4 Les services d'accueil des urgences (SAU)

L'autorisation de pratiquer la médecine d'urgence est délivrée par l'ARS en cohérence avec le schéma régional de l'organisation des soins (SROS) dont les dispositions pour la période 2012-2016 ont été précisées par l'arrêté du 30 janvier 2012 [2] et du 23 mai 2013 [1].

Rélementairement, le CSP reconnait deux types de structures pouvant être autorisées à prendre en charge directement des patients pouvant relever d'une situation d'urgence

- 1. les structures d'urgence (SU). Le CSP reconnait quatre types d'autorisations qui peuvent être dissociées :
 - SAMU
 - SMUR

- SU
- SU pédiatrique
- 2. les plateaux techniques spécialisés d'accès direct (PTSAD : article R 6123-32-6 CSP) qui sont de quatres types en Alsace :
 - Urgences main
 - Urgences cardiologiques
 - Urgences neuro vasculaires
 - Poly-traumatisés

On peut trouver des PTSAD avec une autorisation SU mais qui ne concerne que la spécialité du plateau technique, des PTSAD non labellisé SU, des SU non labellisés pédiatriques mais ayant une activité pédiatrique exclusive.

A la date du 23 mai 2013, l'Alsace compte 18 établissements ou structures autorisés pour l'activité de soins de médecine d'urgence (article R6123-1 du CSP) dont deux ayant une activité de PTDAD exclusive [1], 1 établissement labellisé SU pédiatrique.

En pratique, à la question qui prend en charge 24h sur 24 des problèmes aigus de santé et/ou de permanence des soins, on se ramène a une listede 14 établissements pratiquant la médecine d'urgence au sens où on l'entend communément. Trois établissements ont une activité multisite. Au final cela représente 18 sites Les trois villes les plus importantes de la région concentrent la totalité des PTSAD.

Celle-ci se pratique au sein de ce qu'il est communément appelé services d'urgence (SU). Le SROS 2 avait introduit une distinction entre les services accueillant les urgences en fonction de leurs capacités et plateau technique. On distinguait alors les UPATOU, les POSU et les SAU. Cette nomenclature qui reposait sur une réalité avait été bien assimilée par les professionnels de santé et beaucoup continuent de l'utiliser, même si elle n'a plus cours officiellement.

La clinique du Diaconat de Strasbourg (groupe des "Cliniques de Strasbourg"),bien que disposant de cette autorisation, ne prend en charge que les urgences mains pour lequelles elle dispose d'une labellisation FESUM ². Il en est de même pour la clinique Diaconat-Roosevelt de Mulhouse (groupe "Fondation de la maison du Diaconat")

Le réseau prend également en compte la clinique Saint-Luc de Schirmeck (groupe hospitalier Saint Vincent) qui fait fonctionner une policlinique recevant plus de 8 000 passages par an. Officiellement, cet établissement de santé ne dispose pas d'autorisation de type SU bien qu'elle en effectue la mission et est le seul établissement de proximité de la zone Molsheim-Schirmeck.

Les HUS sont le seul établissement d'Alsace a posséder un SU pédiatrique labellisé. Les HUS ont également un service labellisé urgences main (FESUM) situé au CCOM d'Illkirch mais ce dernier n'est pas inclu dans les implantations de services d'urgence.

Sont officiellement labellisés 18 sites (en y incluant SOS main Diaconnat mais pas la clinique St Luc). Ces données sont résumées dans le tableau 2.3 page 21

^{2.} Federation Européenne des Services d'Urgence de la Main

Territoire	ZProximité	Etablissement	FINESS J	Site	FINESS G		SU Ped SMUR SAMU	SMUR	SAMU
	Wissembourg	CH Wissembourg		ji		oui		oui	
Н	Haguenau	CH Haguenau		ji		oui		oui	
	Saverne	CH Saverne		id		oui		oui	
				NHC		oui			
		SOH		HTP		oui	oui	oui ³	
	C+rochourg			ΡΓ				oui	oui
2	Strasbourg	Ste Anne		þi		oui			
		Ste Odile		ji		oui			
		Diaconnat		þi		oui 4			
	Schirmeck	St Luc		þi					
	Sélestat	CH Sélestat		ji		oui		oui	
c	Colmon	CH Colmon		НС		oui		oui	
o	Collinal			Parc			oui		
	Guebwiller	CH Guebwiller		ji		oui			
		CH Mulbonso		EM		oui	oui	oui	oui
	Mulhouse	OII MINITORISC		St Louis		oui		oui ⁵	
4		Diaconnat-F		ji		oui			
	Thann	CH Thann		ji		oui			
	Altkirch	CH Altkirch		jd		oui			

Table 2.3 - Services d'urgence d'Alsace

Service d'urgences d'Alsace

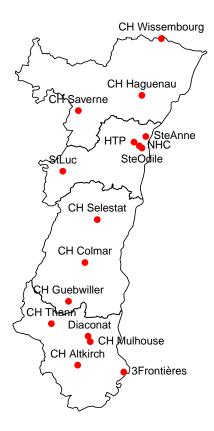


Figure 2.3 – L'Alsace compte 14 services d'urgence labellisés sur 15 sites.

	Finess utilisé	Finess géographique	Finess Juridique	Structure
1	670780055		670780055	HUS
2	670780543	670000272	670780543	CH Wissembourg
3	670000397	670000397	670780691	CH Selestat
4	670780337	670000157	670780337	CH Haguenau
5		670000165	670780345	CH Saverne
6	670016237	670016237	670016211	Clinique ste Odile
7		670780212	670014604	Clinique Ste Anne
8	680000973	680000684	680000973	CH Colmar
9	680000197	680000197	680000049	Clinique des trois frontières
10	680000486	680000544	680000395	CH Altkirch
11	680000700	680000700	680001005	CH Guebwiller
12	680000627	680000627	680000486	CH Mulhouse FG
13		680000601	680000437	CH Thann
14		680000320	680000643	Diaconat-Fonderie (St Sauveur)

Table 2.4 – Service d'accueil des urgences d'Alsace

Les acteurs

3.1 Exhaustivité quantitative

On dédinit l'exhaustivité quantitative comme le nombre de RPU transmis par rapport au nombre de passages réels. Les données proviennent des RPU produits par les hôpitaux d'Alsace ayant l'autorisation de faire fonctionner un service d'urgence (SU). La liste des structures hospitalières ayant fournit des informations alimentant le présent rapport est fournie par la table 3.1, page 25.

Tous ces hôpitaux fournissent des données depuis le premier janvier 2013 sauf le CH Saverne qui a commencé en Juillet 2013.

Deux structures ne fournissent pas encore de RPU. Il s'agit de la clinique Sainte-Anne à Strasbourg (Groupe hospitalier Saint-Vincent) et du Centre Hospitalier de Thann.

Certaines données peuvent être recoupées avec celles du serveur régional mis en place en $2006~\mathrm{par}$ l'ARS :

Voir SAU2013

	n	%	Hôpitaux	Date d'inclusion
3Fr	15688	4.61	Clinique des 3 frontières	01/01/2013
Alk	7126	2.09	CH Altkirch	01/04/2013
Col	64758	19.03	CH Colmar	01/01/2013
Dia	29469	8.66	Diaconat Fonderie	01/01/2013
Geb	15103	4.44	CH Guebwiller	01/01/2013
Hag	34414	10.11	CH Haguenau	01/01/2013
Hus	37018	10.88	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	01/01/2013
Mul	56195	16.51	CH Mulhouse	07/01/2013
Odi	25963	7.63	Clinique Ste Odile	01/01/2013
Sel	29534	8.68	CH Sélestat	01/01/2013
Wis	12646	3.72	CH Wissembourg	01/01/2013
Sav	12424	3.65	CH Saverne	23/07/2013

Table 3.1 – Structures hospitalières participantes en 2013

3.2 Exhaustivité qualitative

L'exhaustivité qualitative correspond à la fois à la complétude des items et à la cohérence de réponses.

Les informations de nature administrative (code postal, commune d'origine, sexe, date de naissance,...) sont correctement renseignées avec une exhaustivité de 100%.

Les données à caractère plus médical comme le motif de consultation ou le diagnostic principal ont une exhaustivité moins bonne, de l'ordre de 70%.

	%
id	0.00
CODE_POSTAL	0.00
COMMUNE	0.00
ENTREE	0.00
EXTRACT	0.00
FINESS	0.00
NAISSANCE	0.00
SEXE	0.00
AGE	0.00
secteur	0.00
SORTIE	8.91
MODE_ENTREE	9.45
MODE_SORTIE	14.02
GRAVITE	14.37
TRANSPORT	23.30
TRANSPORT_PEC	25.50
DP	33.75
PROVENANCE	35.05
MOTIF	35.75
DESTINATION	78.74
ORIENTATION	79.95

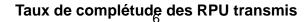
Table 3.2 – Données manquantes en 2013

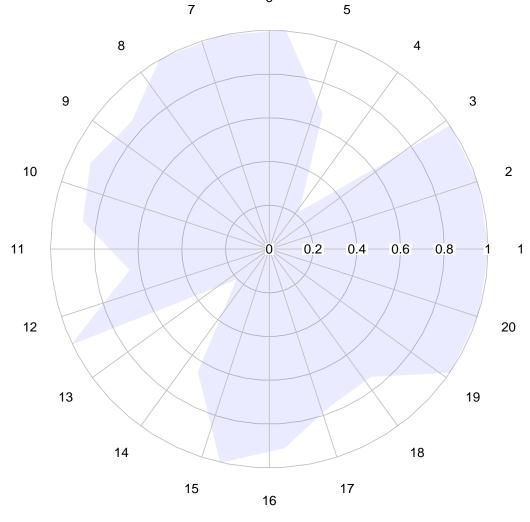
Les informations sont résumées dans la table 3.2, page 26.

3.3 Diagramme de complétude

On peut représenter sous forme d'un diagramme en radar (ou toile d'araignée) l'exhaustivité qualitative des données. Chaque item du RPU est représenté par le rayon d'une roue, gradué de 0 à 100%. Sur chaque rayon, les points obtenus sont reliés entre eux pour dessiner un polygone qui figue la physionomie de l'ensemble des données.

##	id	CODE_POSTAL	COMMUNE	DESTINATION	DP
##	0.0	0.0	0.0	78.7	33.8
##	ENTREE	EXTRACT	FINESS	GRAVITE	MODE_ENTREE
##	0.0	0.0	0.0	14.4	9.4
##	MODE_SORTIE	MOTIF	NAISSANCE	ORIENTATION	PROVENANCE
##	14.0	35.8	0.0	80.0	35.0
##	SEXE	SORTIE	TRANSPORT	TRANSPORT_PEC	AGE
##	0.0	8.9	23.3	25.5	0.0
##	secteur				
##	0.0				
##	Warning: 'x' is	s NULL so the	result will be	e NULL	
##	Warning: 'x' is	s NULL so the	result will be	e NULL	





Le renseignement des items varie entre 20% et 100%. Cependant ces données sont à interpréter avec prudence. Ainsi l'item 4 qui correspond au mode de sortie ne distingue pas les non réponses des vrais retours à domicile (se reporter à la discussion page 34)

RESURAL

Le réseau des urgences en Alsace (RESURAL) est une association à but non lucratif, de droit local Alsace-Moselle, dont les statuts sont déposés au tribunal de Strasbourg. Le réseau a été fondé en août 2008. En son membre de droit les services d'urgence intra et extra-hospitaliers, adultes et pédiatriques, possédant une autorisation d'exercer cette spécialité, délivrée par l'agence régionale de santé (ARS).

Elle est domiciliée aux Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

Elle est dirigée par un conseil d'administration et représentée par son preésident, le Docteur Bruno Goulesque.

Son fonctionnement est assuré par une équipe de coordination, composée d'un médecin coordinateur à mi-temps et d'une assistante à mi-temps. Cette équipe est opérationnelle depuis le 1er février 2013.

L'observatoire des urgences en Alsace (ORUDAL)

L'observatoire des urgences en Alsace (ORUDAL) est une structure informelle animée par le réseau des urgences en Alsace.

Il est composé des organismes suivants :

- 1. RESURAL
- 2. ARS Alsace
- 3. CIRE-InVS
- 4. Alsace e-santé
- 5. CMUNE

Les partenaires

Agence Régionale de Santé

Alsace e-santé

CIRE-INVS

Collège de médecine d'urgence (CMUNE)

FEDORU

La fédération des observatoires des urgences et structures apparentés a été crée en octobre 2013 à l'initiative de quelques organisme régionaux dont Résural sur une proposition de l'ORUPACA

Le Résumé du passage aux urgences

La création du résumé des passages aux urgences (RPU) remonte à 2002 [5]. Sur la base d'un projet pilote mené par l'ORUMIP, la DHOS, à l'initiative de son directeur Edouard Couty, lance sur la base du volontariat, la collecte des RPU.

RPU

Chaque passage aux urgences donne lieu à la création d'un RPU qui collecte les informations suivantes :

- 1. l'établissement de santé, siège du SAU (FINESS géographique)
- 2. code postal de résidence
- 3. commune de résidence
- 4. date de naissance
- 5. sexe
- 6. date et heure d'entrée
- 7. mode d'entrée
- 8. provenance du patient
- 9. mode de transport
- 10. mode de prise en charge
- 11. le motif de recours aux urgences
- 12. la gravité
- 13. le diagnostic principal
- 14. le(s) diagnostic(s) associé(s)
- 15. les actes médicaux
- 16. le mode de sortie
- 17. l'orientation du patient
- 18. date et heure de sortie

L'identifiant (ID)

Ils'agit d'un code unique caractérisant le RPU. Il ne fait pas partie de la définition de l'INVS.Il a été rajouté par SAGEC à l'origine du serveur régional pour retrouver l'enregistrement en cas de problème et faciliter laliaison avec d'autres rubriques comme les diagnostiques associés.

L'établissement de santé

Il est identifié par son numéro FINESS. Le schéma de l'INVS ne précise pas quel FINESS utiliser et on trouve des FINESS juridiques et géographiques. Nous recommandons d'utiliser le FINESS géographique qi permet d'identifier la structure d'origine quand il s'agit d'établissements multisites.

Le code postal de résidence

Lorsque le lieu de résidence se situe hors des limites du territoire national, il faut indiquer par convention 99999. Si le code postal précis est inconnu : le numéro du département suivi de 999 Pour les malades résidant hors de France : 99 suivi du code INSEE du pays ¹ Si le département ou le pays de résidence est inconnu : 99999

le motif de recours aux urgences

Il faut utiliser l'un des motifs de recours préconisé par le ministère de la santé [4] et codifiés par la SFMU. La dernière version est la version de juin 2013 du thésaurus de la SFMU accessible sur le site internet de cette dernière. Il comporte une liste d'environ 150 recours avec leur équivalence CIM10.

Le mode de sortie

Les patients quittent les urgences soit parcequ'ils ne nécessitent pas d'hospitalisation (c'est un retour à domicile), soit parcequ'ils sont hospitalisé dans la structure hospitalière (c'est une mutation) ou dans un autre établissement (on parle alors de transfert). Enfin il peut s'agir d'un décès dans le service d'urgence.

- « 6 » Mutation : le malade est hospitalisé vers une autre unité médicale de la même entité juridique 2
- « 7 » Transfert : le malade est hospitalisé dans une autre entité juridique
- « 8 » Domicile : le malade retourne au domicile ou son substitut, tel une structure d'hébergement médico-social.
- « 9 » Décès : le malade décède aux urgences

Cette rubrique est détaillée par les items destination et orientation

^{1.} http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/pays.asp

^{2.} Dans les établissements privés visés aux alinéas det e de l'article L162-22-6 du code de la sécurité sociale (CSS), si le patient provient d'un autre établissement de la même entité juridique, le mode desortie à utiliser est le 7

Destination

En cas de sortie par mutation ou transfert, il peut s'agir :

- « 1 » Hospitalisation dans une unité de soins de courte durée (MCO)
- « 2 » Hospitalisation dans une unité de soins de suite ou de réadaptation (SSR)
- « 3 » Hospitalisation dans une unité de soins de longue durée (SLD)
- « 4 » Hospitalisation dans une unité de psychiatrie (PSY)

En cas de sortie au domicile

- « 6 » Retour au domicile dans le cadre d'une hospitalisation à domicile (HAD)
- « 7 » Retour vers une structure d'hébergement médico-social (HMS)

On notera que dans cette formulation, le retour à domicile "normal" est implicite et celà génère une ambiguité car si la rubrique est laissée libre, on ne saitpas s'il s'agit d'une non réponse ou d'un retour simple à domicile.

Orientation

L'orientation précise le devenir ou les circonstances associées. Cette rubrique est complémentaire du *mode de sortie*. Malheureusement, elle souffre de la même-limitation :le retour à domicile simple est implicite.

- 1. En cas de sortie par mutation ou transfert
 - « HDT » hospitalisation sur la demande d'un tiers
 - « HO » hospitalisation d'office
 - « SC » hospitalisation dans une unité de Surveillance Continue
 - « SI » hospitalisation dans une unité de Soins Intensifs
 - « REA » hospitalisation dans une unité de Réanimation
 - « UHCD » hospitalisation dans une unité d'hospitalisation de courte durée
 - « MED » hospitalisation dans une unité de Médecine hors SC, SI, REA
 - « CHIR» hospitalisation dans une unité de Chirurgie hors SC, SI, REA
 - « OBST» hospitalisation dans une unité d'Obstétrique hors SC, SI, REA
- 2. En cas de sortie au domicile
 - « FUGUE » sortie du service à l'insu du personnel soignant
 - « SCAM » sortie contre avis médical
 - « PSA » partie sans attendre prise en charge
 - « REO » réorientation directe sans soins (ex vers consultation spécialisée ou lorsque le service d'accueil administratif est fermée)

Deuxième partie Activité des services d'urgence d'Alsace

Chapitre 7

Activité régionale totale

7.1 Nombre total de passages

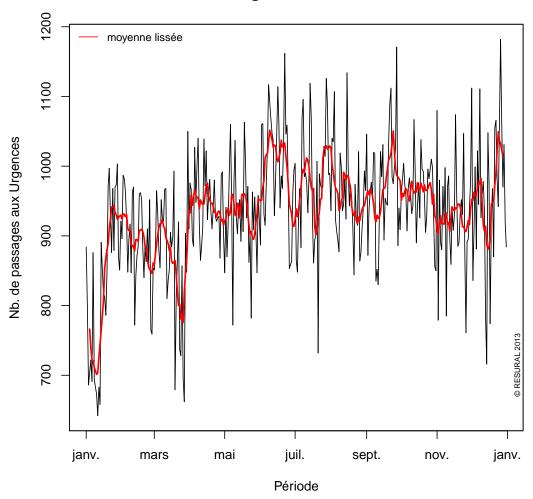
L'ensemble des SU ont déclaré 340 338 passages au 31 décembre 2 013, soit une moyenne de 935 passages par jour (extrèmes 642 et 1 180)

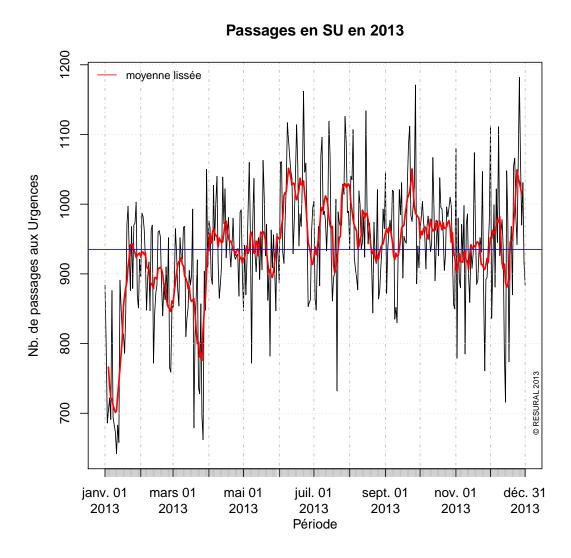
Passages par secteur sanitaire:

Territoire	RPU déclarés
1	59 484
2	62 981
3	109 395
4	$108\ 478$

Les données du secteur 2 sont très sous-estimées car il manque celles de la Clinique Sainte-Anne, des urgences pédiatriques de Hautepierre ainsi q'une part importante des RPU des urgences adulte des HUS.





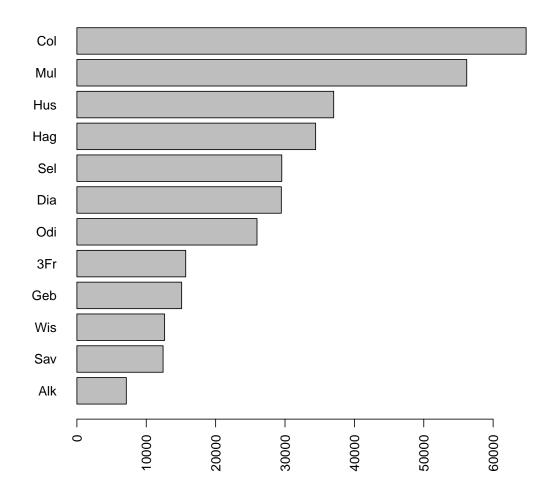


	Hôpital	RPU
1	3Fr	15688
2	Alk	7126
3	Col	64758
4	Dia	29469
5	Geb	15103
6	Hag	34414
7	Hus	37018
8	Mul	56195
9	Odi	25963
10	Sel	29534
11	Wis	12646
_12	Sav	12424

Table 7.1 – Passages par service d'urgence

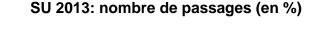
En valeur absolue

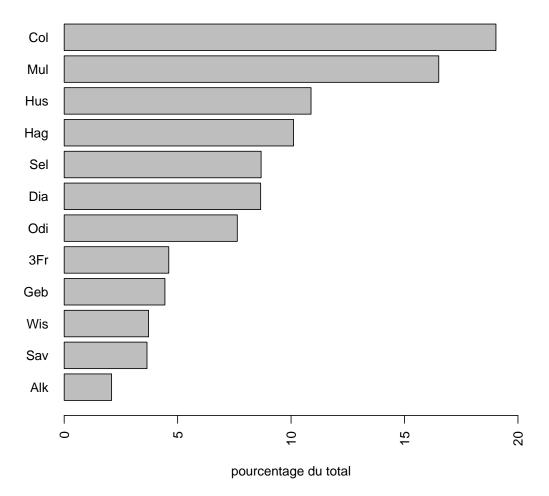
SU 2013: nombre de passages



Document de travail - non validé

En pourcentage





Taux de recours aux urgences

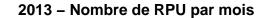
[1] 441062

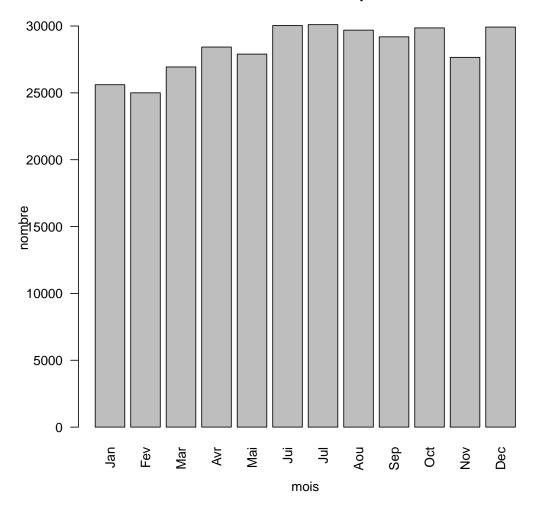
Le taux de recours aux urgences (TRU) est défini comme le nombre total de passages aux urgences, rapporté à la population de la région (INSEE 1er janvier 2010). En Lorraine, ce taux est estimé à 23,45% en 2010 ([12, 13]). En supposant que la population alsacienne se comprte comme la population lorraine, le nombre de passages aux urgences devrait s'établir à 441 062.

Le TRU 2013 estimé en Alsace à partir des RPU transmis est de 18%.

Activité par mois

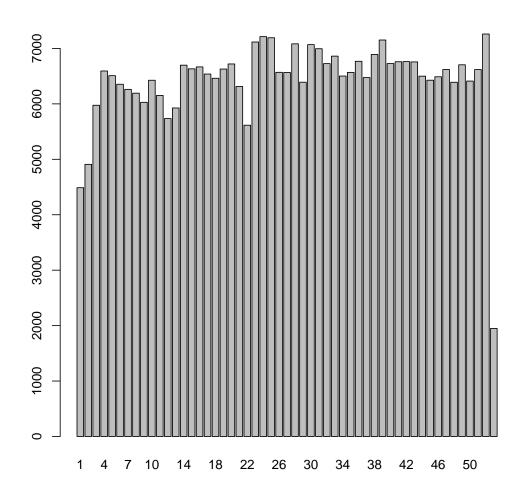
```
m <- month(d1$ENTREE, label = TRUE)</pre>
table(m)
## m
##
     Jan
           Feb
                 Mar
                       Apr
                             May
                                  Jun Jul
                                               Aug
                                                      Sep
                                                            Oct
## 25609 25004 26937 28428 27899 30038 30103 29693 29190 29858 27657 29922
barplot(table(m), ylab = "nombre", xlab = "mois", main = "2013 - Nombre de RPU par mos
    names.arg = c("Jan", "Fev", "Mar", "Avr", "Mai", "Jui", "Jul", "Aou", "Sep",
        "Oct", "Nov", "Dec"), las = 2)
```





Document de travail - non validé

Activité par semaine

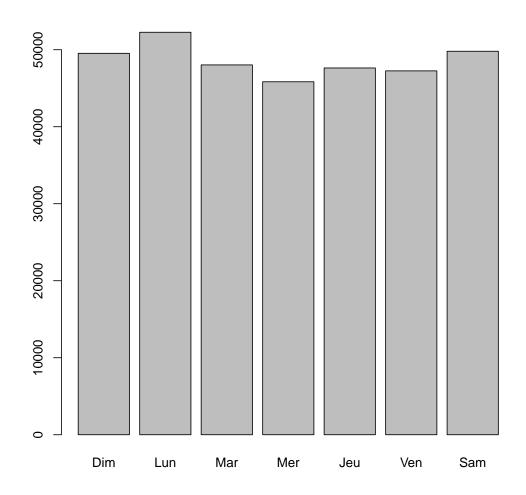


Activité par jour de la semaine

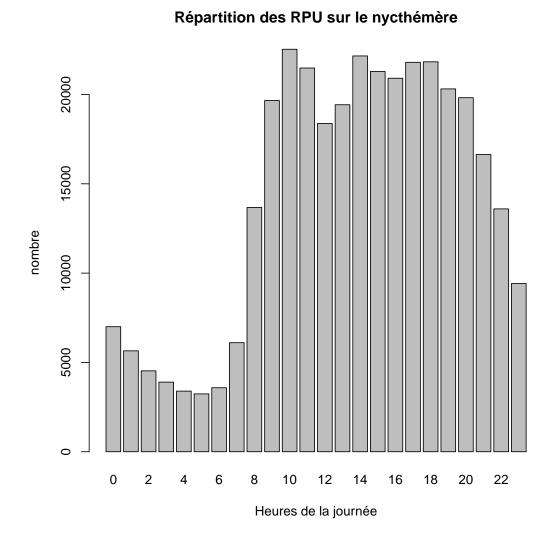
```
m <- wday(d1$ENTREE, label = T)
table(m)

## m
## Sun Mon Tues Wed Thurs Fri Sat
## 49530 52265 48026 45838 47628 47252 49799

barplot(table(m), names.arg = c("Dim", "Lun", "Mar", "Mer", "Jeu", "Ven", "Sam"))</pre>
```



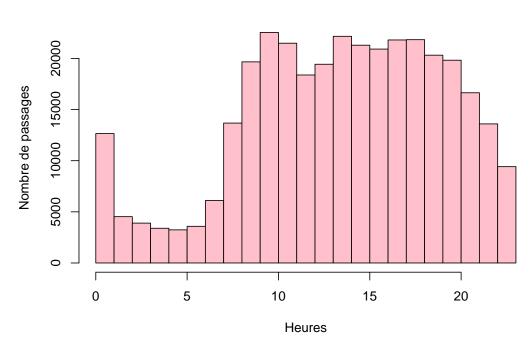
Activité horaire



7.2 Passages aux urgences

L'activité horaire des services d'urgence en Alsace est totalement superposable à celui de l'ensemble des SU (figure 7.1 page 48). L'activité diminue fortement en nuit profonde à partir de une heure du matin pour redémarrer vers 9 heures et s'intensifier progressivement en matinée. Après un premier pic en fin de matinée, la croissance reprend pour culminer vers 19 heures, puis décroître lentement jusqu'en fin de soirée.

Ce phénomène cyclique se répète tous les jours selon un profil immuable. La projection de ces données sur un graphique en radar représentant les 24 tranches horaires (figure 7.2 page 49) montre qu'il existe trois pics d'égale amplitude à 11, 15 et 19 heures. Ce point mérite d'être analysé car s'il se confirme, cela pourrait indiquer que le pointage de 11 heures permet d'avoir une prévision sur l'intensité de la fréquentation avant la garde du soir. On peut en rapprocher le fait que la médiane des passages se situe vers 14h, c'est à dire qu'au ointage de 15 heures on peut évaluer la quantité totale de patients qui vont se présenter dans les heures



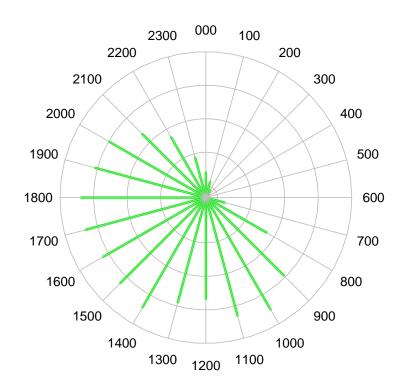
Alsace - Horaire de fréquentation du SU

FIGURE 7.1 – Horaires d'arrivée aux urgences en Alsace 2013

qui viennent.

Résumé des horaires de passage aux urgences : les données figurent dans le tableau ?? page ??.

Error: impossible de trouver la fonction "xsummary"



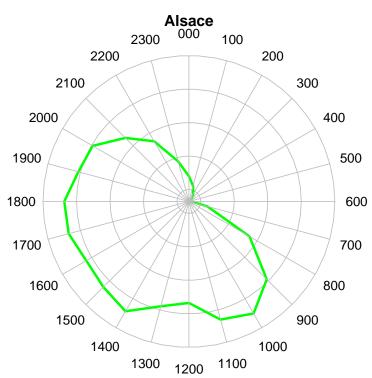


Figure 7.2 – Horaires d'arrivée aux urgences en Alsace 2013

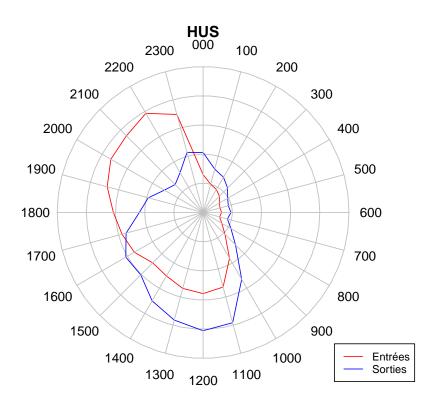


FIGURE 7.3 – HUS : répartition des arrivées et départs aux urgences

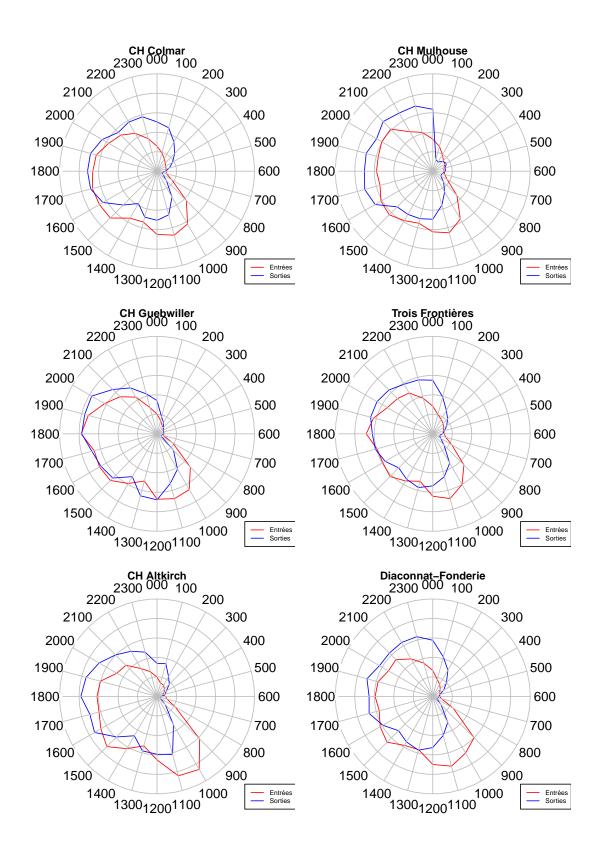


FIGURE 7.4 – Secteurs 3 et 4 : répartition des arrivées et départs aux urgences

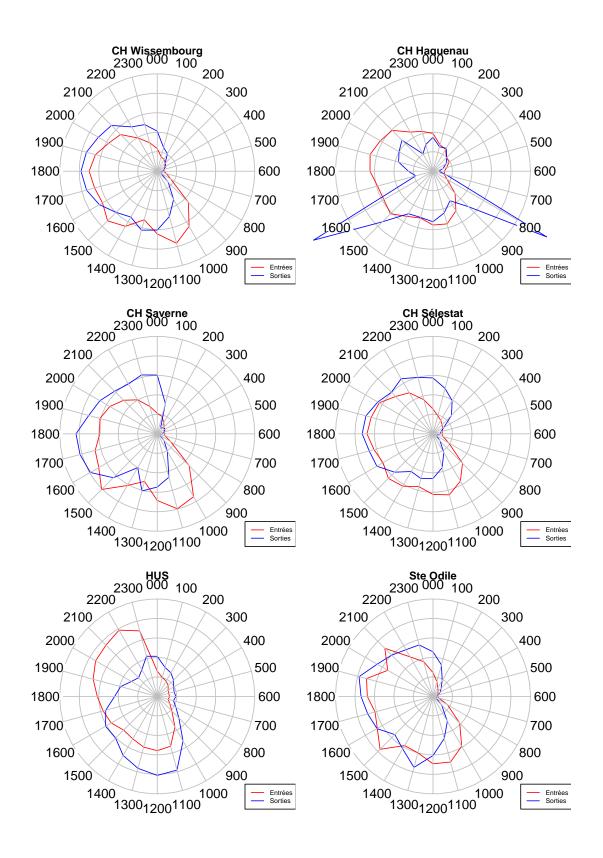
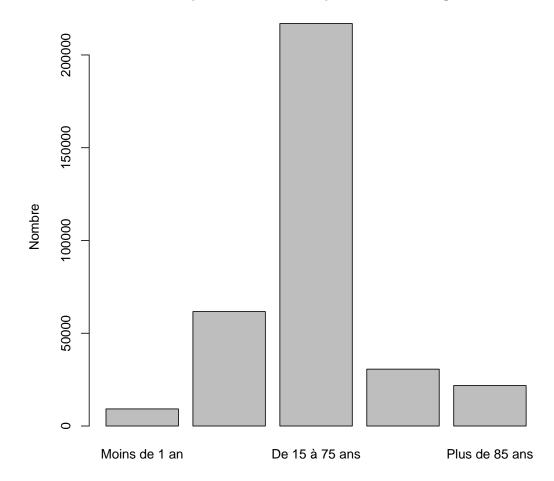


FIGURE 7.5 – Secteurs 1 et 2 : répartition des arrivées et départs aux urgences

7.2.1 Passages par tranches d'âge

Répartition des RPU par tranches d'age



	m	-
1	4488	
2	4909	
3	5975	
4	6593	
5	6509	
6	6354	
7	6262	
8	6193	
9	6028	
10	6426	
11	6152	
12	5735	
13	5926	
14	6698	
15	6632	
16	6667	
17	6538	
18	6462	
19	6628	
20	6720	
21	6314	
22	5615	
23	7116	
$\frac{23}{24}$	7213	
25	7213 7193	
26	6569	
$\frac{20}{27}$	6566	
28	7083	
29	6391	
$\frac{29}{30}$	7069	
31	6995	
$\frac{31}{32}$	6726	
33	6861	
34	6502	
$\frac{34}{35}$	6568	
36	6768	
37 38	6474	
	6891	
39	7152	
40	6727	
41	6760	
42	6763	
43	6757	
44	6500	
45	6427	
46	6489	
47	6620	
	rava10-	non validé
49	6705	

Document

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	1
1	4488	4909	5975	6593	6509	6354	6262	6193	6028	6426	6152	5735	5926	669

Table 7.3 – Activité des SU par semaine en 2013

	a
Moins de 1 an	9216
De 1 à 15 ans	61679
De 15 à 75 ans	216931
de 75 à 85 ans	30655
Plus de 85 ans	21814

TABLE 7.4 – Répartition des RPU par tranches d'age

Chapitre 8

Motif de consultation

Le motif de consultation est l'un des items les plus mal renseigné. Cela est du en partie à l'absence de règles formelles concernant la saisie de cet élément. Une recommandation du ministère de la santé (juin 2013 [3, 4]) demande que le thésaurus 2013 de la SFMU [15] soit utilisé.

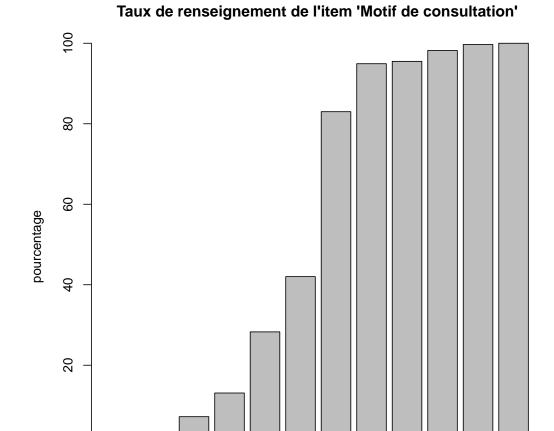
Le thésaurus est présenté sous la formed'un fichier Excel. L'onglet recours liste environ 150 motifs de recours aux urgences avec leur correspondance CIM10, répartis en 17 groupes. Aucune méthode n'est parfaite mais cette page constitue une bonne base d'harmonisation des données.

	X3Fr	Alk	Col	Dia	Geb	Hag	Hus	Mul	Odi	Sel	Wis	Sav
1	7.22	28.29	100.00	95.50	0.03	13.10	0.00	83.00	94.92	98.20	99.69	42.02

Table 8.1 – Taux de réponse à l'item motif de consultation selon le services d'urgence

0

Hus Geb 3Fr Hag



Alk

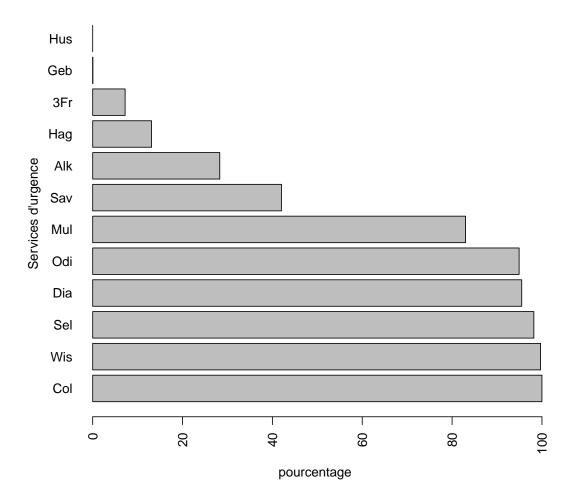
Sav Mul Odi

Services d'urgence

Dia

Sel Wis Col

Taux de renseignement de l'item 'Motif de consultation'



Le motif de consultation nest pas renseigné dans 55 % des cas (table 8.1).

Seuls six établissements ont un taux d'exhaustivité supérieur à 80% pour cette rubrique.

Cependant seuls quelques établissements saisissent cette information sous forme normalisée qui permet de l'exploiter. Dans les autres cas il s'agit de codes propre à l'établissement ou de texte libre inexploitable.

Données non renseignées :

- Guebwiller
- HUS
- Ste Anne
- Tann

Données renseignées mais inexploitables :

- Colmar
- Sélestat
- Haguenau

Données renseignées, exploitables mais à mettre en conformité avec le thésaurus :

— Mulhouse

- Wissembourg
- Altkirch (exhaustivité)
- Saverne
- Ste Odile
- Diaconnat Fonderie
- Trois Frontières

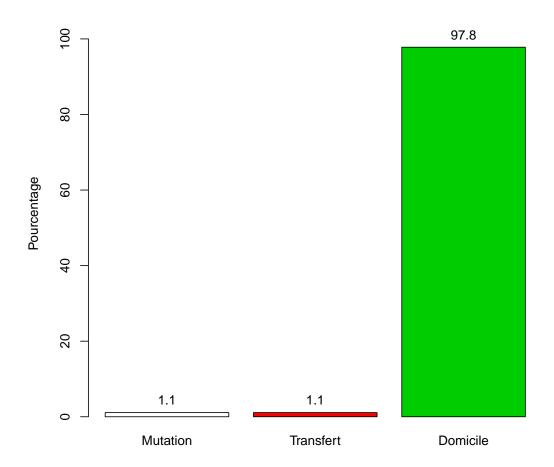
Chapitre 9

Modalité d'admission

Origine des patients

L'immense majorité des patients provient du domicile ou son équivalent. Une très faible part des passages aux urgences sont le fait de transferts d'autres établissements ou de mutations en provenance d'autres services du même établissement.





	Frequency	%(NA+)	%(NA-)
Mutation	3512.00	1.00	1.10
Transfert	3355.00	1.00	1.10
Domicile	301318.00	88.50	97.80
NA's	32153.00	9.40	0.00
Total	340338.00	100.00	100.00

Table 9.1 – Origine des patients. Les deux colonnes de droite mesurent l'origine (en pourcentage) selon que l'on prenne en compte ou non les valeurs manquantes.

Dans 9.4~% des cas, l'origine du patient n'est pas précisée.

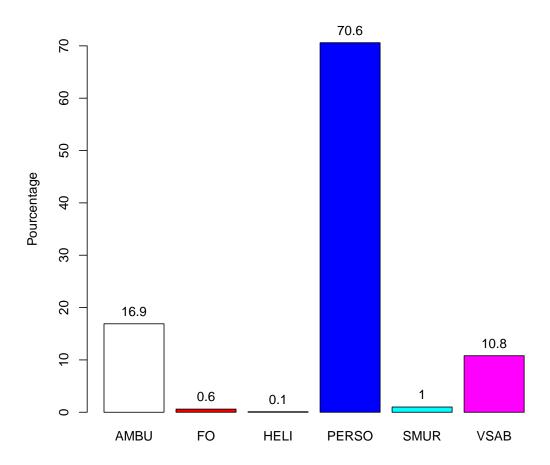
Mode de transport

La grande majorité des patients arrivent aux urgences par leurs propres moyens (PERSO). Lorsqu'ils font appel à un tiers, il s'agit le plus souvent d'une ambulance

Document de travail - non validé

privée (AMBU), puis du SDIS (AMBU). Les transports par un vecteur médicalisé (SMUR) ou héliporté (HELI) sont rares. Enfin l'utilisation des forces de l'ordre (FO) comme moyen de transport reste marginale.

Mode de transport vers l'hôpital (en %)



	Frequency	%(NA+)	%(NA-)
AMBU	44176.00	13.00	16.90
FO	1456.00	0.40	0.60
HELI	207.00	0.10	0.10
PERSO	184365.00	54.20	70.60
SMUR	2602.00	0.80	1.00
VSAB	28238.00	8.30	10.80
NA's	79294.00	23.30	0.00
Total	340338.00	100.00	100.00

Table 9.2 – Moyens de transport utilisés pour se rendre à l'hôpital. Les deux colonnes de droite mesurent la fréquence du moyen utilise (en pourcentage) selon que l'on prenne en compte ou non les valeurs manquantes.

Dans 23 % des cas, le moyen de transport utilisé par le patient pour rejoindre l'hôpial n'est pas précisé.

Origine géographique

Les patients consultant aux urgences sont majoritairement issus de la région Alsace. Mais l'origine est très diverse, aussi bien en provenance des autres départements français qu'hors de France :

Chapitre 10

Durée de passage

La durée de passage est le temps compris entre la date d'entrée et celle de sortie. Il s'agit d'une durée de transit total. Les données transmises par les RPU ne permettent pas de calculer les temps d'attente.

10.1 Cas général

La dispersion des durées de passage est très importante, variant de -247 à 9 870 minutes. Les valeurs négatives sont considérées comme des valeurs manquantes. Finalement 30 344 durées ne sont pas renseignées (exhaustivité de 91 % des RPU). La durée de passage moyenne est de 163 minutes (ecart-type 194 minutes) Une transformation logarithmique des données permet de mieux représenter l'histogramme des durées de passage.

la transformation log produit une courbe normale où lamajorité des consultants ont une durée de présence comprise entre 10 et 1000 minutes (environ 17 heures). On nettoie les données en supprimant les enregistrements où presence = NA, puis on forme 3 sous-groupes :

- a moins de 10 mn
- b de 10 à 1000 mn
- c plus de 1000 mn

```
## Min. 1st Qu. Median Mean 3rd Qu. Max.
## 10 65 120 164 211 1000
```

Les durées de présences inférieures à 10 minutes proviennent à plus de 90% des HUS (Erreur logicielle signalée au CRIH) :

```
# Origine despatients restants moins de 10 mn: ils proviennent
# majoritairement des HUS:
a <- d2[d2$presence < 10, "FINESS"]
rbind(table(a), round(prop.table(table(a)) * 100, 2))
##
           3Fr
                 Alk
                        Col
                              Dia
                                      Geb
                                             Hag
                                                   Hus
                                                         Mul
                                                                 Odi
                                                                       Sel
   [1.] 179.00 64.00 283.0 246.0 108.00 165.00 21430 442.0 108.00 42.00
  [2,]
                0.27
                        1.2
                              1.1
                                    0.46
                                            0.71
                                                    92
                                                          1.9
                                                                0.46
```

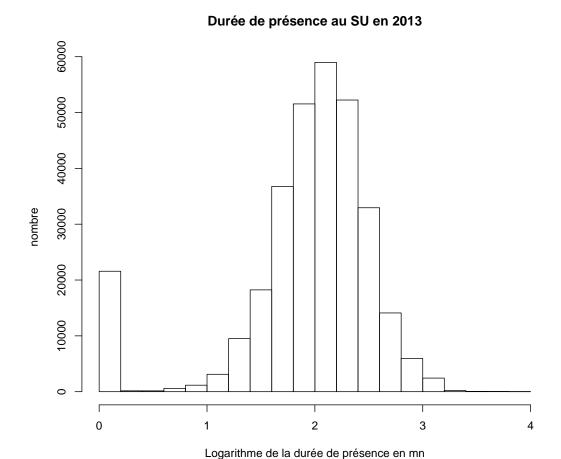


FIGURE 10.1 – Durée de passage (log 10)

```
## Wis Sav

## [1,] 151.00 179.00

## [2,] 0.65 0.77

# Plus de 90% proviennent des HUS
```

Finalement, on conserve le groupe b qui regroupe la majorité (92%) des patients. On trouve dans ce groupe une durée de présence de 164 minutes (écart-type 147 minutes, médiane 120).

10.2 Moyenne des durées de passages par jour

10.2.1 Cas particulier de Selestat

```
## Warning: All formats failed to parse. No formats found.
## Min. 1st Qu. Median Mean 3rd Qu. Max. NA's
## 1 84 135 159 212 1050 874
```

Durée de présence au SU (2013) n = 283871

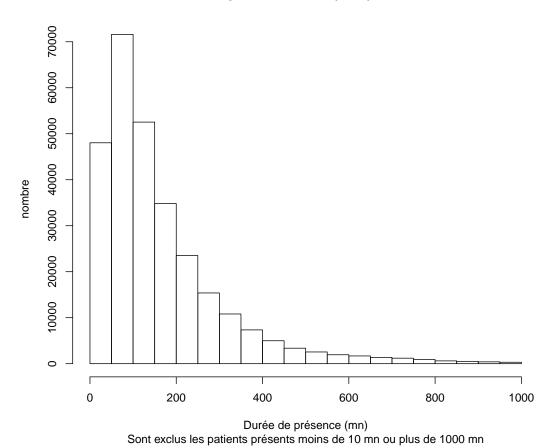


FIGURE 10.2 – Durée de passage aux urgences

10.3 Selon l'heure

Une période de 24 heures est habituellement divisée de la manière suivante :

- 1. journée de 8 heures à 20 heures
- 2. soirée de 20 heures à minuit
- 3. nuit profonde de 0 heures à 8 heures

	nuit profonde	journée	soirée
\overline{N}	44074.00	249610.00	39653.00
%	13.22	74.88	11.90

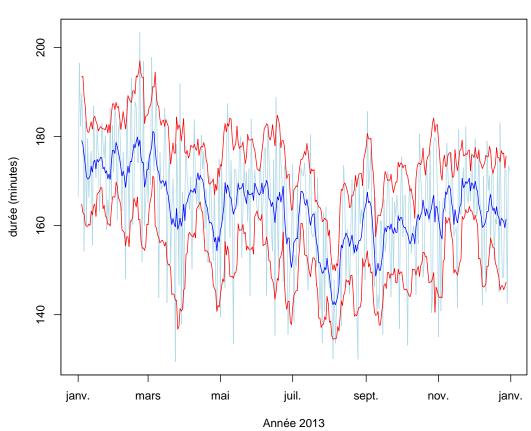
Table 10.1 – Fréquentation des urgences et période de la journée

Les passages ont lieu majoritairement en journée (fig. 10.5 pp.70). Durée moyenne de présence pour le groupe b (10-1000 mn) (fig. 10.3 pp.71).

10.4 Selon l'âge

Le temps de passage augmente avec l'age.

Document de travail - non validé



Durée moyenne de passage - 2013

FIGURE 10.3 – Durée moyenne de passage aux urgences en 2013

## 15 ans et moins	16 à 74 ans 75 ans et p	olus
## 7400	18269	3865
## 15 ans et moins	16 à 74 ans 75 ans et p	olus
## 115	160	242

15ans et moins 16 à 74ans 75ans et plus NA's 74739 215694 49895 10 15ans et moins 16 à 74ans 75ans et plus 113 168 220

10.5 Selon le jour de la semaine

Il existe une relation entre le jour de la semaine et la durée de présence aux urgences (table 10.4 pp.71).

Il existe une relation entre la destination et la durée de présence aux urgences (fig. 10.11 pp.76).

Histogramme du temps de passage (tous patients)

FIGURE 10.4 – Histogramme du passage à Sélestat en 2013 (29 534 patients)

10.5.1 Pourcentage de passages en moins de 4 heures par établissement

Pour l'ensemble des patients d'Alsace, 80% quittent les urgences en moins de quatre heures.

10.6 Selon l'orientation

Il existe une relation entre l'orientation et la durée de présence aux urgences (table 10.5 pp.71).

Il existe une relation entre la destination et la durée de présence aux urgences (table $10.6~{\rm pp.72}$).

Il existe une relation entre la destination et la durée de présence aux urgences (fig. 10.12 pp.77).

	nuit profonde	journée	soirée
mn	172.68	160.66	161.96
%	34.86	32.44	32.70

Table 10.2 – Durée moyenne de présence (mn) et période de la journée

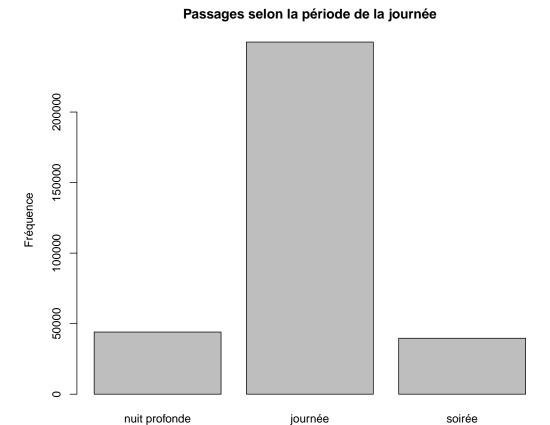
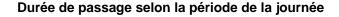


FIGURE 10.5 – Passages selon la période de la journée

10.7 Selon la gravité

Il existe une relation entre la gravité et la durée de présence aux urgences (table $10.7~{\rm pp.72}$).



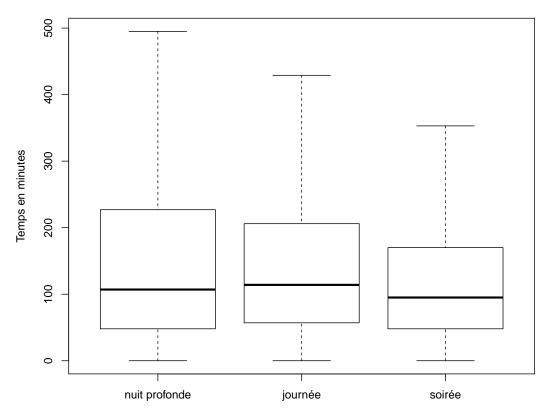


FIGURE 10.6 – Passages selon la période de la journée

	nuit profonde	journée	soirée
mn	182.65	160.84	158.57
%	36.38	32.04	31.58

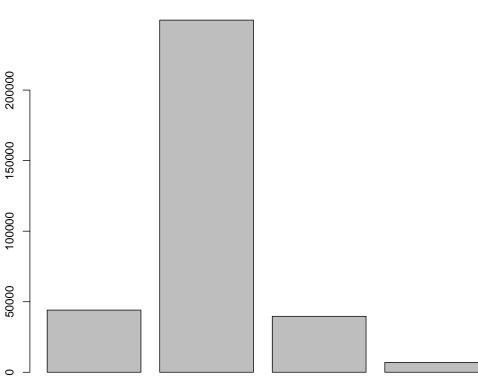
Table 10.3 – Durée moyenne de présence pour le groupe b (10-1000 mn)

	Sun	Mon	Tues	Wed	Thurs	Fri	Sat
mn	149.57	171.64	166.81	162.74	163.07	164.10	161.53
%	13.13	15.06	14.64	14.28	14.31	14.40	14.18

Table 10.4 – Durée de présence et selon le jour de la semaine. Temps passé en minutes (mn) aux urgences en fonction du jour

	CHIR	FUGUE	HDT	НО	MED	OBST	PSA	REA	REO	SC	SC
mn	239.33	230.40	229.06	224.77	262.76	234.94	170.33	210.98	86.22	167.79	260
%	8.98	8.64	8.59	8.43	9.86	8.81	6.39	7.91	3.23	6.29	10

Table 10.5 – Durée de présence et orientation. Temps passé en minutes (mn) aux urgences en fonction de l'orientation à l'issue de la prise en charge



Passages selon la période de la journée

Figure 10.7 – Passages selon la période de la journée

soirée

NA's

journée

nuit profonde

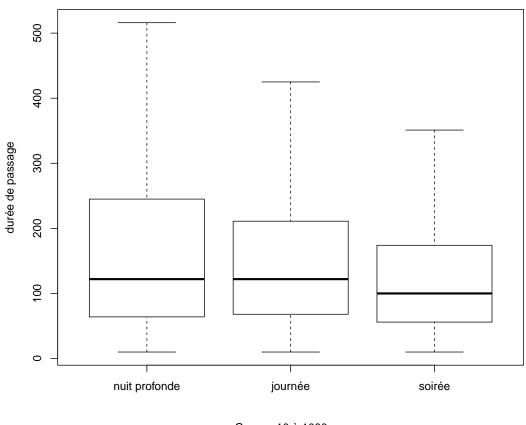
	DOM	HAD	HMS	MCO	PSY	SLD	SSR
mn	155.95	162.00	506.65	183.09	324.22	241.71	320.30
%	8.23	8.55	26.75	9.67	17.12	12.76	16.91

Table 10.6 – Durée de présence et destination. Temps passé en minutes (mn) aux urgences en fonction de la destination à l'issue de la prise en charge

	1	2	3	4	5	D	Р
mn	120.19	159.35	228.28	219.64	177.34	190.49	222.27
%	9.12	12.09	17.33	16.67	13.46	14.46	16.87

Table 10.7 – Durée de présence et gravité. Temps passé en minutes (mn) aux urgences en fonction de la CCMU

Durée de passage selon la période de la journée



Groupe 10 à 1000 mn

FIGURE 10.8 – Passages selon la période de la journée

Durée de passage en fonction de l'age

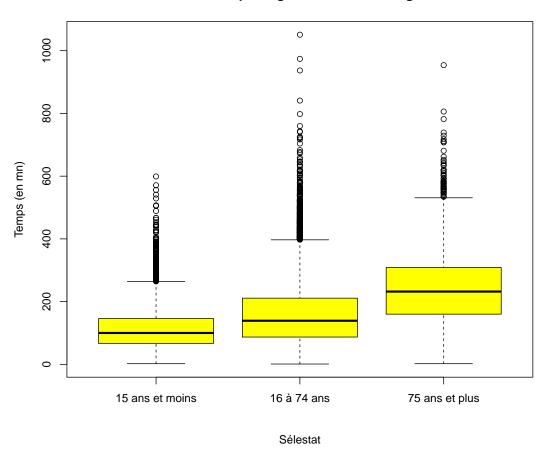


FIGURE 10.9 – Durée de passage en fonction de l'âge

Durée de passage en fonction de l'age

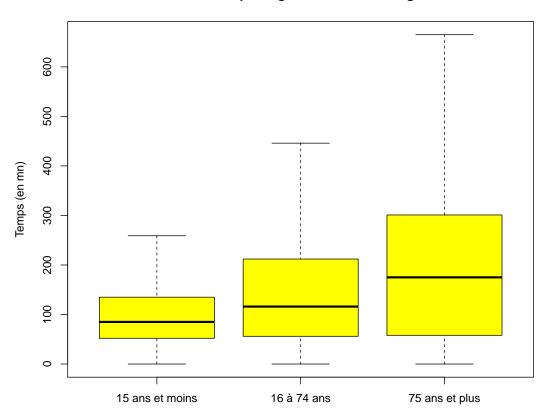


FIGURE 10.10 – Durée de passage en fonction de l'âge

Durée de présence moyenne selon le jour de la semaine

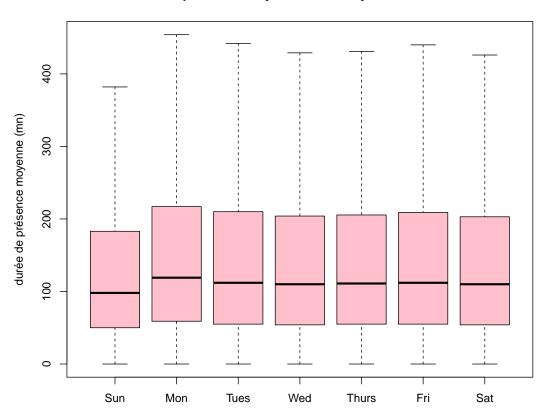


FIGURE 10.11 – Durée de passage en fonction du jour de la semaine

Durée de passage selon la destination

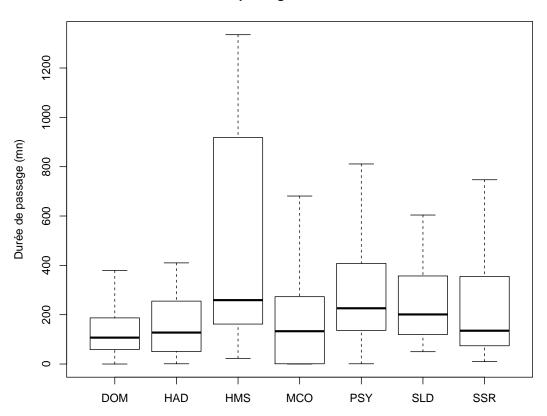


FIGURE 10.12 – Durée de passage en fonction de la destination

Durée de présence selon la gravité

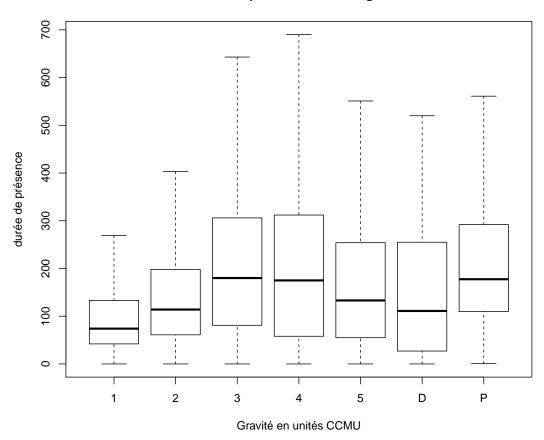


FIGURE 10.13 – Durée de passage en fonction de la gravité exprimée en unité CCMU

Chapitre 11

Codage diagnostique

Les motifs de recours aux urgences sont exprimés en fonction de la classification CIM10 [10]. ¹. http://apps.who.int/classifications/icd10/browse/2008/fr Le fichier comporte 225 473 diagnostics principaux différents. répartis en 4 834 classes de diagnostics. La comparaison entre le nombre de RPU reçus et le nombre de diagnostics renseignés permet d'établir l'exhaustivité des CIM10 à 66%

11.1 Cim10

Ventilation des diagnostics principaux en fonction des 22 chapitres de la CIM10. Le tableau qui suit indique pour chaque chapitre, le nombre total de cas rapportés, le pourcentage par rapport à l'ensemble, et le pourcentage de cas déduction faite de la traumatologie. En effet celleci représente environ la moitié des cas et il parait intéressant de séparer les pathologies traumatiques des non traumatiques.

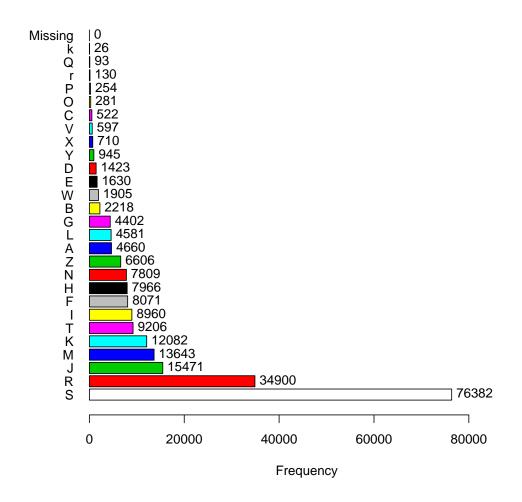
Chapitre	Bloc	Titre	N	% total	% non trauma
		Certaines maladies in-			
I	A00–B99	fectieuses et parasi-	$10\ 562$	4.7	11
		taires			
II	C00-D48	Tumeurs	$1\ 072$	0.48	1.1
		Maladies du sang et			
		des organes hémato-			
III	D50–D89	poïétiques et certains	487	0.22	0.5
		troubles du système			
		immunitaire			
		Maladies endocri-			
IV	E00-E90	niennes, nutrition-	$2\ 475$	1.1	2.6
		nelles et métaboliques			
V	F00-F99	Troubles mentaux et	12 076	5.4	13
•	100 100	du comportement	12 010	0.1	
VI	G00-G99	Maladies du système	6 677	3	6.9
		nerveux	0011		

^{1.} Classification Internationale des Maladies, 10ème révision (La CIM10 comporte environ 36000 maladies).

VII	H00-H59	Maladies de l'oeil et de ses annexes	6 937	3.1	7.2
VIII	H60–H95	Maladies de l'oreille et de l'apophyse mas- toïde	5 015	2.2	5.2
IX	I00–I99	Maladies de l'appareil circulatoire	13 635	6	14
X	J00–J99	Maladies de l'appareil respiratoire	24 027	11	25
XI	K00-K93	Maladies de l'appareil digestif	18 153	8.1	19
XII	L00-L99	Maladies de la peau et du tissu cellulaire souscutané	6 841	3	7.1
XIII	M00-M99	Maladies du système ostéoarticulaire, des muscles et du tissu conjonctif	20 583	9.1	21
XIV	N00-N99	Maladies de l'appareil génitourinaire	11 668	5.2	12
XV	O00-O99	Grossesse, accouchement et puerpéralité	415	0.18	0.43
XVI	P00-P96	Certaines affections dont l'origine se si- tue dans la période périnatale	392	0.17	0.41
XVIII	R00-R99	Symptômes, signes et résultats anormaux d'examens cliniques et de laboratoire, non classés ailleurs	52 556	23	54
XIX	S00-T98	Lésions traumatiques, empoisonnements et certaines autres conséquences de causes externes	129 011	57	
XX	V01-Y98	Causes externes de morbidité et de morta- lité	6 127	2.7	6.3
XXI	Z00-Z99	Facteurs influant sur l'état de santé et motifs de recours aux services de santé	9 930	4.4	4.4
XXII	U00-U99	Codes d'utilisation particulière	0	0	0

11.1. CIM10 81

Classes dignostiques de la CIM10



##	а	:				
##			Frequency	Percent	Cum.	percent
##	S		76382	33.9		34
##	R		34900	15.5		49
##	J		15471	6.9		56
##	M		13643	6.1		62
##	K		12082	5.4		68
##	Τ		9206	4.1		72
##	Ι		8960	4.0		76
##	F		8071	3.6		79
##	Η		7966	3.5		83
##	N		7809	3.5		86
##	Z		6606	2.9		89
##	Α		4660	2.1		91
##	L		4581	2.0		93
##	G		4402	2.0		95
##	В		2218	1.0		96

##	W	1905	0.8	97
##		1630	0.7	98
##	D	1423	0.6	98
##	Y	945	0.4	99
##	X	710	0.3	99
##	V	597	0.3	99
##	C	522	0.2	100
##	0	281	0.1	100
##	P	254	0.1	100
##	r	130	0.1	100
##	Q	93	0.0	100
##	k	26	0.0	100
##	Tot	al 225473	100.0	100

11.2 Etude des AVC

Les AVC sont définis par la nomenclature I60 à I64, G45 Accidents ischémiques cérébraux transitoires (sauf G45.4 amnésie transitoire) et syndromes apparentés et G46 Syndromes vasculaires cérébraux au cours de maladies cérébrovasculaires

La prévention et la prise en charge des accidents vasculaires cérébraux Annexes juin $2009\,$

Annexe : Liste exhaustive des codes CIM10 d'AVC

Code	libellé
G450	Syndrome vertébrobasilaire
G451	Syndrome carotidien (hémisphérique)
G452	Accident ischémique transitoire de territoires artériels précérébraux multiples et bilatéraux
G453	Amaurose fugace
G454	Amnésie globale transitoire : NON RETENU
G458	Autres accidents ischémiques cérébraux transitoires et syndromes apparentés
G459	Accident ischémique cérébral transitoire, sans précision
I600	Hémorragie sousarachnoïdienne de labifurcation et du siphon carotidien
I601	Hémorragie sousarachnoïdienne de l'artère cérébrale moyenne
I602	Hémorragie sousarachnoïdienne de l'artère communicante antérieure
I603	Hémorragie sousarachnoïdienne del'artère communicante postérieure
I604	Hémorragie sousarachnoïdienne de l'artère basilaire
I605	Hémorragie sousarachnoïdienne de l'artère vertébrale
I606	Hémorragie sousarachnoïdienne d'autres artères intracrâniennes
I607	Hémorragie sousarachnoïdienne d'une artère intracrânienne, sans précision
I608	Autres hémorragies sousarachnoïdiennes
I609	Hémorragie sousarachnoïdienne, sans précision
I610	Hémorragie intracérébrale hémisphérique, souscorticale
I611	Hémorragie intracérébrale hémisphérique, corticale
I612	Hémorragie intracérébrale hémisphérique, non précisée
I613	Hémorragie intracérébrale du tronc cérébral
I614	Hémorragie intracérébrale cérébelleuse

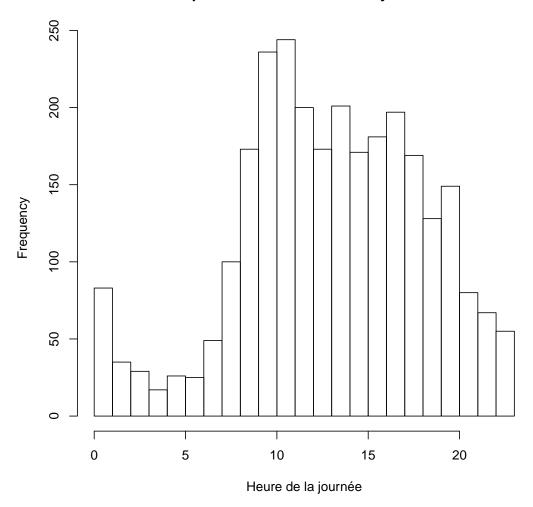
```
I615
       Hémorragie intracérébrale intraventriculaire
I616
       Hémorragie intracérébrale, localisations multiples
I618
       Autres hémorragies intracérébrales
I619
       Hémorragie intracérébrale, sans précision
I620
       Hémorragie sousdurale (aiguë) (non traumatique)
I621
       Hémorragie extradurale non traumatique
I629
       Hémorragie intracrânienne (non traumatique), sans précision
I630
       Infarctus cérébral dû à une thrombose des artères précérébrales
I631
       Infarctus cérébral dû à une embolie des artères précérébrales
1632
       Infarctus cérébral dû à une occlusion ou sténose des artères précérébrales, de mécanisme
I633
       Infarctus cérébral dû à une thrombose des artères cérébrales
I634
       Infarctus cérébral dû à une embolie des artères cérébrales
I635
       Infarctus cérébral dû à une occlusion ou sténose des artères cérébrales, demécanisme nor
I636
       Infarctus cérébral dû à une thrombose veineuse cérébrale, non pyogène
I638
       Autres infarctus cérébraux
I639
       Infarctus cérébral, sans précision
I64
       Accident vasculaire cérébral, non précisé comme étant hémorragique ou par infarctus
G460
       Syndrome de l'artère cérébrale moyenne (I66.0) (1)
G461
       Syndrome de l'artère cérébrale antérieure (I66.1) (1)
G462
       Syndrome de l'artère cérébrale postérieure (I66.2) (1)
G463
       Syndromes vasculaires du tronc cérébral (I60I67) (1)
G464
       Syndrome cérébelleux vasculaire (I60I67) (1)
G465
       Syndrome lacunaire moteur pur (I60I67) (1)
G466
       Syndrome lacunaire sensitif pur (I60I67) (1)
G467
       Autres syndromes lacunaires (I60I67) (1)
G468
       Autres syndromes vasculaires cérébraux au cours de maladies cérébrovasculaires (I60I67)
```

Horaire des AVC

Horaire des AVC, à comparer avec :

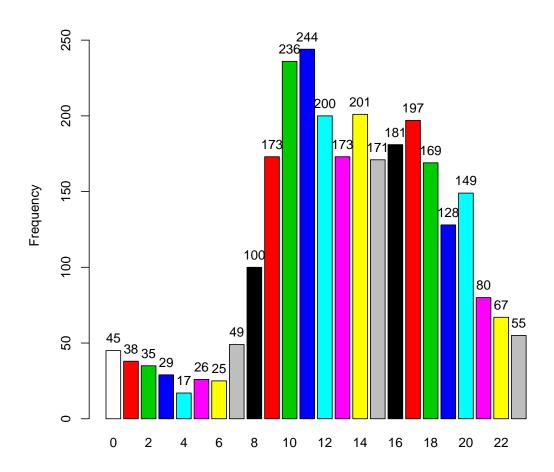
- les crises d'épilepsie
- la pression athmosphérique

Répartition des AVC dans la journée



Document de travail - non validé

Heures d'admission des AVC



##	h	:				
##			Frequency	Percent	Cum.	percent
##	0		45	1.6		1.6
##	1		38	1.4		3.0
##	2		35	1.3		4.2
##	3		29	1.0		5.3
##	4		17	0.6		5.9
##	5		26	0.9		6.8
##	6		25	0.9		7.7
##	7		49	1.8		9.5
##	8		100	3.6		13.1
##	9		173	6.2		19.3
##	10)	236	8.5		27.7
##	11		244	8.8		36.5
##	12		200	7.2		43.7
##	13		173	6.2		49.9
##	14	:	201	7.2		57.1

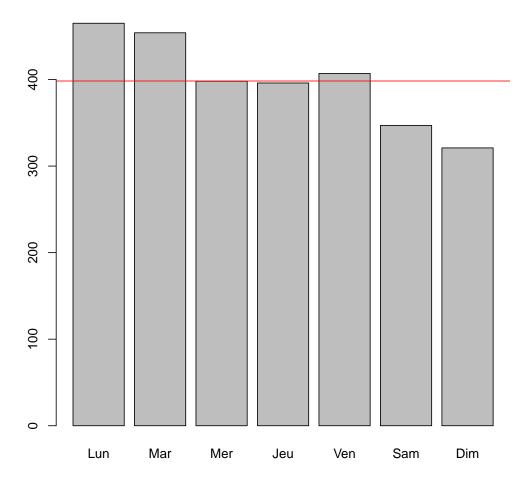
Document de travail - non validé

## 15					
## 17	##	15	171	6.1	63.2
## 18	##	16	181	6.5	69.7
## 19 128 4.6 87.4 ## 20 149 5.3 92.8 ## 21 80 2.9 95.6 ## 22 67 2.4 98.0 ## 23 55 2.0 100.0	##	17	197	7.1	76.8
## 20 149 5.3 92.8 ## 21 80 2.9 95.6 ## 22 67 2.4 98.0 ## 23 55 2.0 100.0	##	18	169	6.1	82.8
## 21 80 2.9 95.6 ## 22 67 2.4 98.0 ## 23 55 2.0 100.0	##	19	128	4.6	87.4
## 22 67 2.4 98.0 ## 23 55 2.0 100.0	##	20	149	5.3	92.8
## 23 55 2.0 100.0	##	21	80	2.9	95.6
	##	22	67	2.4	98.0
## Total 2788 100.0 100.0	##	23	55	2.0	100.0
	##	Total	2788	100.0	100.0

Selon le jour de la semaine

```
## w
## Dim Lun Mar Mer Jeu Ven Sam
## 321 465 454 398 396 407 347
## w
## Dim Lun Mar Mer Jeu Ven Sam
## 12 17 16 14 14 15 12
```





Proportion théorique = 14.28% par jour de la semaine.

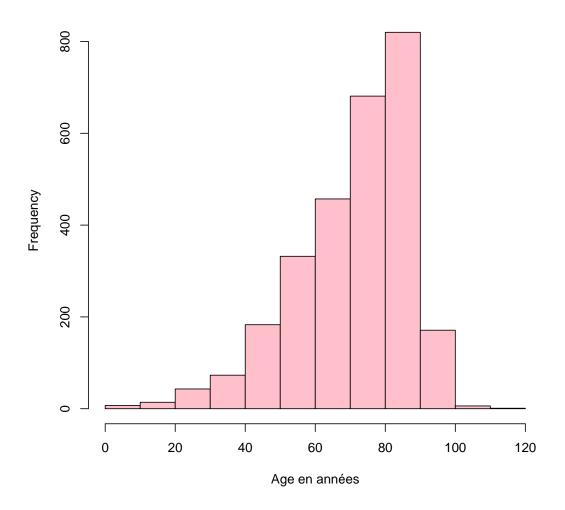
AVC et age

Le rapport de 2009 donne age moyen = 70.5 et age médian = 75 ans.

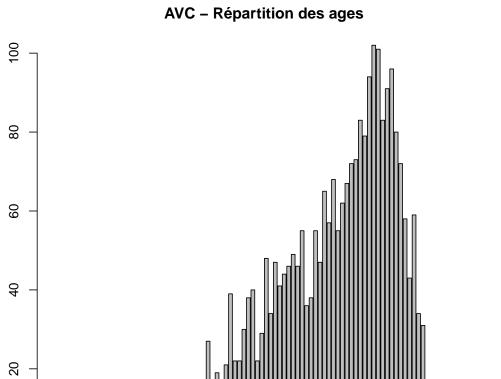
AVC et sexe

Document de travail - non validé

Répartition des AVC

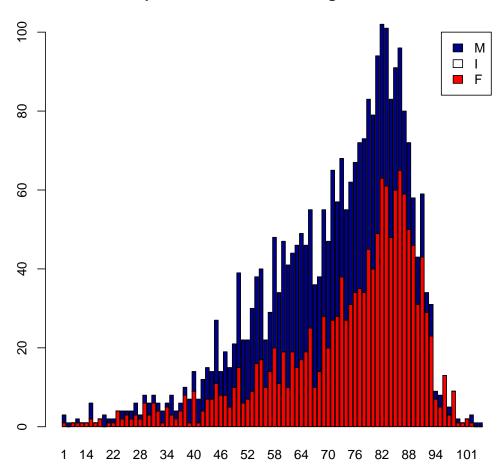


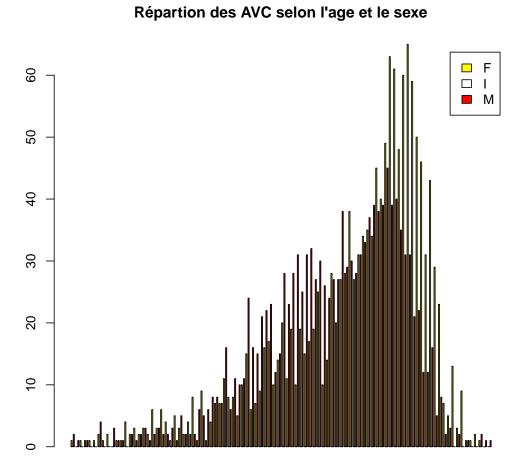
101



1 14 22 28 34 40 46 52 58 64 70 76 82 88 94







11.3 Accidents ischiémiques transitoires (AIT)

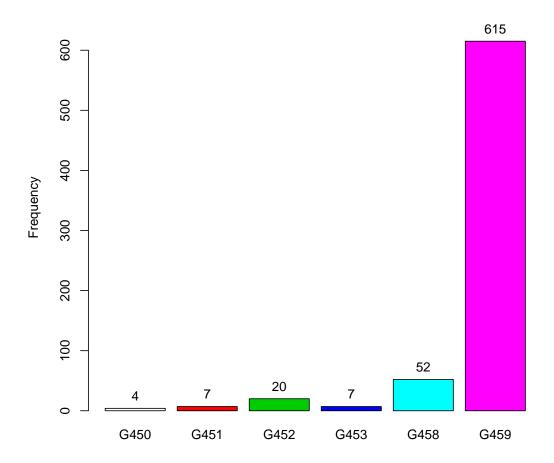
1 14 22 28 34 40 46 52 58 64 70 76 82 88 94

Recommandations pour la sélection des données PMSI MCO concernant l'AVC (Juin 2009)

Code	libellé
G450	Syndrome vertébro-basilaire
G451	Syndrome carotidien (hémisphérique)
G452	Accident ischémique transitoire de territoires artériels précérébraux multiples et bilatéra
G453	Amaurose fugace
G458	Autres accidents ischémiques cérébraux transitoires et syndromes apparentés
G459	Accident ischémique cérébral transitoire, sans précision

Le thésaurus SFMU (2013) [15] recommande d'utiliser G45.9 (ou G459) pour tout diagnostic d'AIT.





```
## ait :
##
            Frequency Percent Cum. percent
## G450
                     4
                            0.6
                                          0.6
                     7
## G451
                            1.0
                                          1.6
## G452
                    20
                            2.8
                                          4.4
                     7
## G453
                            1.0
                                          5.4
## G458
                    52
                            7.4
                                         12.8
## G459
                           87.2
                   615
                                        100.0
                   705
                         100.0
                                        100.0
     Total
```

11.4 Pneumonies

```
## Warning: impossible d'ouvrir le fichier '../mes_fonctions.R' : Aucun
fichier ou dossier de ce type
## Error: impossible d'ouvrir la connexion
```

```
## [1] "Pneumonies et AGE"

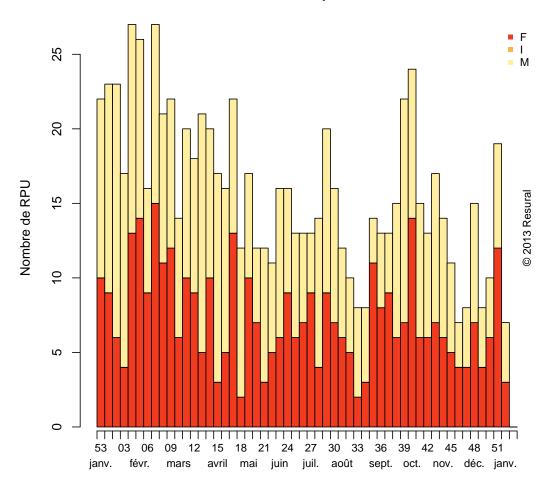
## Min. 1st Qu. Median Mean 3rd Qu. Max.

## 0 61 77 71 85 98
```

Les pneumopaties bactériennes sans précision sont cotées J15.9 Dans la CIM10. 840 diagnostics de ce type ont été portés au SAU en 2 013.

Les pneumonies bactériennes concernent les adultes agés des deux sexes. L'age moyen est de 71 ans et la moitié de ces patients ont 77 ans et plus.

Infections respiratoires



En fonction de la gravité (CCMU) :

```
## 1 2 3 4 5 D P NA's
## 16 359 389 57 8 0 0 11
```

En fonction de la destination :

```
## integer(0)
```

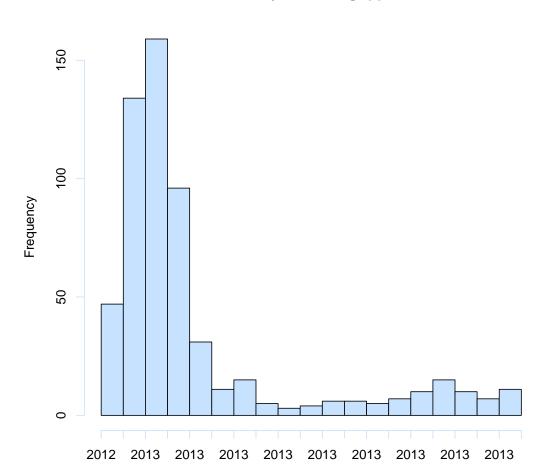
En fonction de l'orientation :

Document de travail - non validé

##	CHIR	FUGUE	HDT	НО	MED	OBST	PSA	REA	REO	SC	SCAM	SI
##	13	0	0	0	280	0	0	11	0	5	0	2
##	UHCD	NA's										
##	247	282										

Deux patients porteurs de problèmes respiratoires sont orienté en chirurgie : erreur ou manque de place en médecine?

11.5 Syndrome grippal



2013 - Syndromes grippaux

11.6 Asthme

Classification selon la CIM10 :

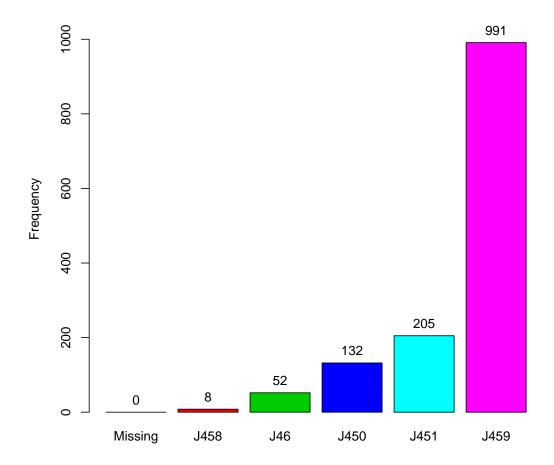
- J45.0 Asthme à prédominance allergique
- J45.1 Asthme non allergique
- J45.8 Asthme associé

11.6. ASTHME 95

- J45.9 Asthme, sans précision
- J46 Etat de mal asthmatique

V1
132
205
8
991
52

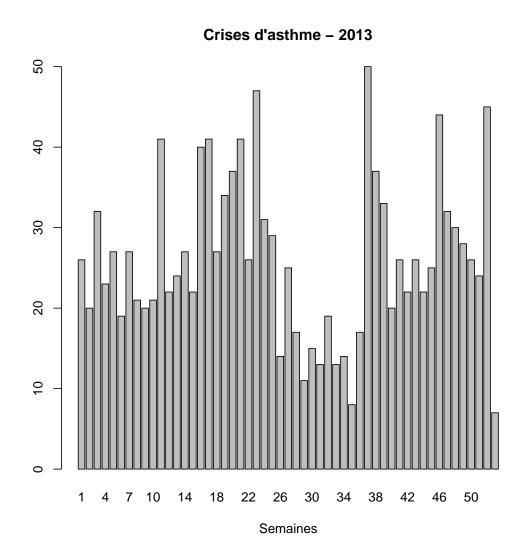
Distribution des diagnostics d'asthme



On note 1 388 cas d'asthme en 2013.

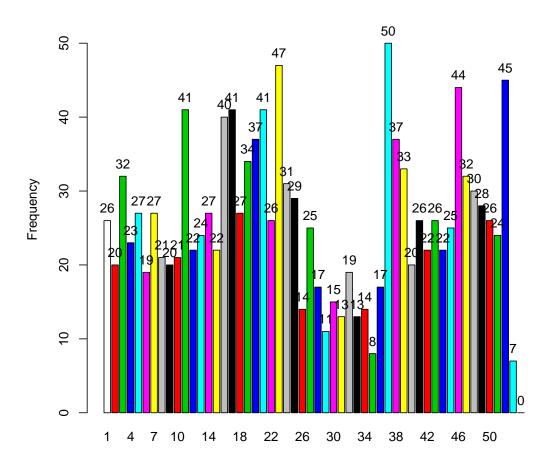
	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage Cumul.
J458	8.00	0.60	0.60
J46	52.00	3.70	4.30
J450	132.00	9.50	13.80
J451	205.00	14.80	28.60
J459	991.00	71.40	100.00
Total	1388.00	100.00	100.00

Table 11.4 – Répartition des diagnostics d'asthme chez les patients ayant consulté un SU, en région Alsace en 2013



Document de travail - non validé

Fréquence des crises d'asthme



La population des patients consultant pour une crise d'astme est jeune (voir table 11.6 page 114).

Les crises sont de gravité moyenne avec une prédominance de CCMU 2 et 3 (voir table 11.7 page 114). Cependant le taux d'hospitalisation est important : 38 %. 88 patients ont été orientés vers un service "chaud" (Réanimation, sins intensifs ou continus) soit 19 % des patients hospitalisés pour asthme.

Le bulletin épidémiologique (Le point épidémiologique du 24 octobre 2013 - Surveillance épidémiologique de la Cire Lorraine-Alsace) clôt la surveillance de l'asthme. Pour l'association SOS Médecins de Strasbourg, l'activité liée à l'asthme a été particulièrement marqué de mi-avril (semaine 16) à fin mai(semaine 22) puis en semaine 40. Concernant l'association de Mulhouse, seule une forte augmentation en semaine 39 a été observée depuis début avril.

11.7 Bronchiolite

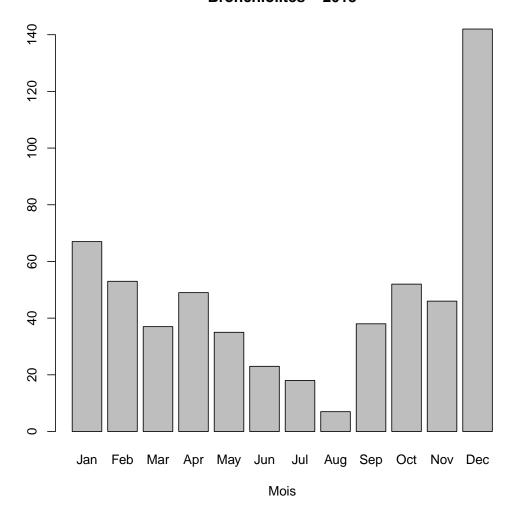
CIM10 : Bronchiolite aiguë

Inclus: avec bronchospasme

- J21.0 Bronchiolite aiguë due au virus respiratoire syncytial [VRS]
- J21.8 Bronchiolite aiguë due à d'autres micro-organismes précisés
- J21.9 Bronchiolite aiguë, sans précision

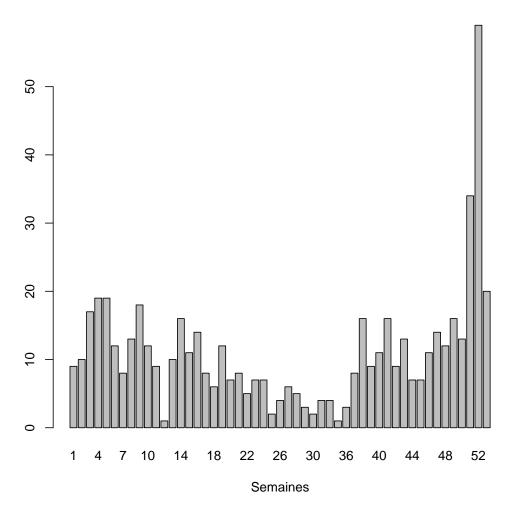
```
bron <- dpr[substr(dpr$DP, 1, 3) == "J21", ]
m <- month(bron$ENTREE, label = T)
barplot(table(m), main = "Bronchiolites - 2013", xlab = "Mois")</pre>
```

Bronchiolites - 2013



```
s <- week(bron$ENTREE)
barplot(table(s), main = "Bronchiolites - 2013", xlab = "Semaines")</pre>
```





<pre>summary(bron)</pre>								
##	DP	CODE_POS	STAL ENTREE		FINESS			
##	Length:567	68200 ::	107 Length: 567	Mu	:460			
##	Class : character	68100 ::	100 Class :cha	racter Se	: 51			
##	Mode :character	68270 :	26 Mode :char	racter Co	: 20			
##		68300 :	20	Ш	.s : 17			
##		67600 :	16	3F	r : 12			
##		67160 :	12	G€	eb : 2			
##		(Other):	286	(0	ther): 5			
##	GRAVITE ORI	ENTATION	MODE_SORTIE	AGE	SEXE			
##	2 :301 MED	:128	NA : O	Min. : 0	F:238			
##	3 :188 SC	:115	Mutation :250	1st Qu.: 0) I: O			
##	1 : 66 REA	: 4	Transfert: 0	Median : 0	M:329			
##	4 : 6 UHCD	: 4	Domicile :271	Mean : 1				
##	5 : 3 PSA	: 1	Décès : 0	3rd Qu.: 0)			
##	(Other): 0 (Oth	er): 1	NA's : 46	Max. :93	3			

```
## NA's : 3 NA's :314

## TRANSPORT

## AMBU : 13

## FO : 0

## HELI : 0

## PERSO:495

## SMUR : 0

## VSAB : 3

## NA's : 56
```

Surreprésentation de Mul taux hospitalisation : 50%

11.8 Intoxication au CO

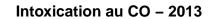
```
CIM10 = T58
```

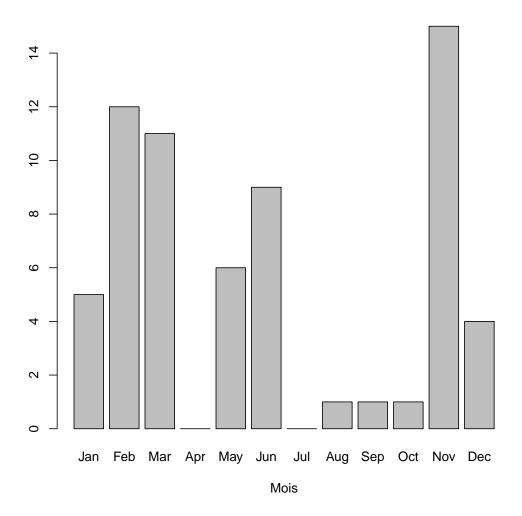
```
co <- dpr[substr(dpr$DP, 1, 3) == "T58", ]
m <- month(co$ENTREE, label = T)
table(m)

## m
## Jan Feb Mar Apr May Jun Jul Aug Sep Oct Nov Dec
## 5 12 11 0 6 9 0 1 1 1 15 4

barplot(table(m), main = "Intoxication au CO - 2013", xlab = "Mois")</pre>
```

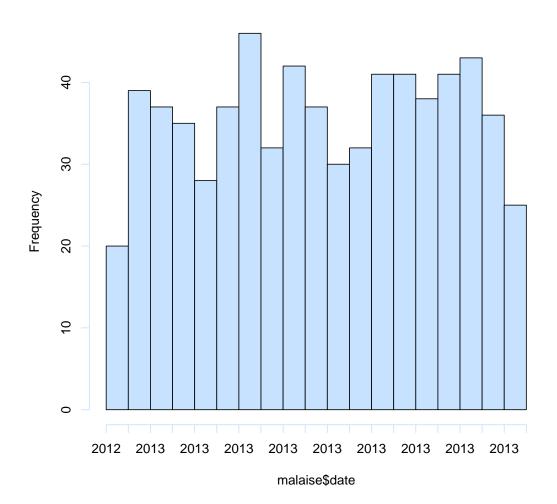
11.9. MALAISES





11.9 Malaises

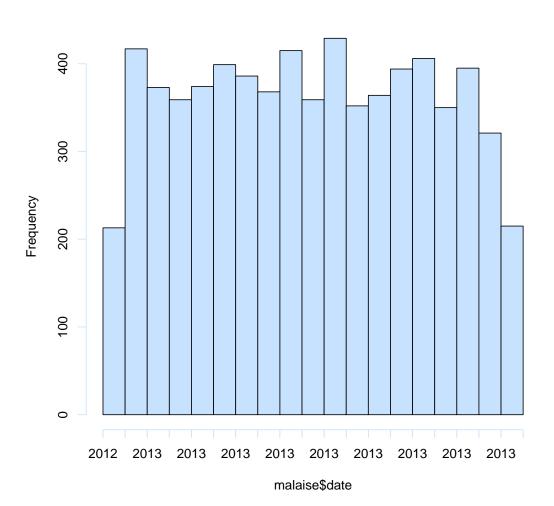
Histogram of malaise\$date

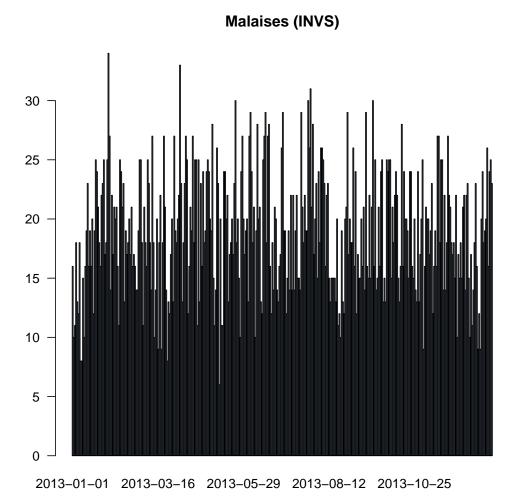


malaise selon INVS (canicule) :

Document de travail - non validé





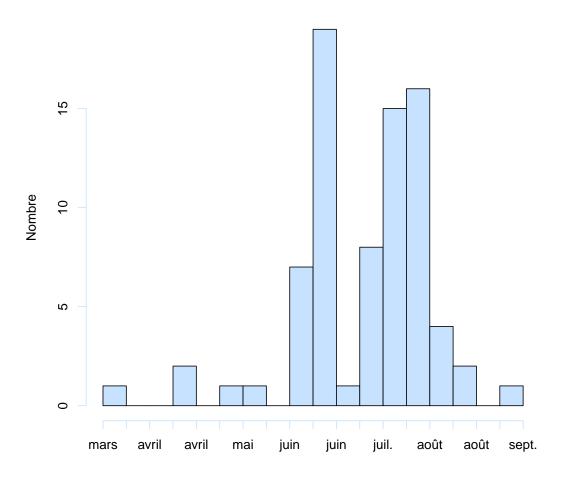


11.10 Marqueurs de canicule

Données hospitalières : nombre quotidien de passages dans des services d'urgence hospitaliers pour un diagnostic de malaise (codes Cim10 R42, R53 et R55), d'hyperthermie et autres effets directs de la chaleur (codes Cim10 T67 et X30), de déshydratation (code Cim10 E86) et d'hyponatrémie (code Cim10 E871)

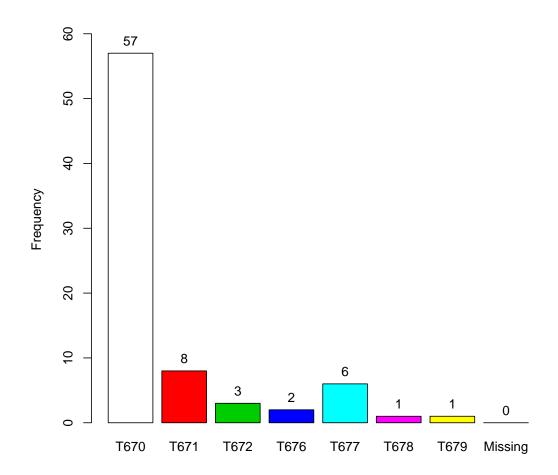
- X30 Exposition à une chaleur naturelle excessive - E86 Déplétion du volume du plasma ou du liquide extracellulaire, Déshydratation sauf choc hypovolémique

Pathologies liées à la chaleur



Code CIM10 T67.0 à T67.9

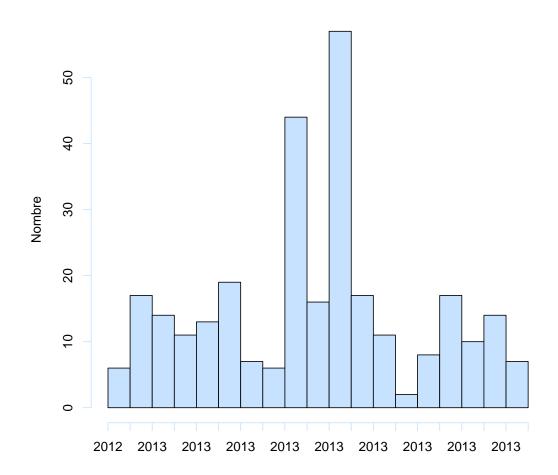
Pathologies liées à la chaleur



```
## canicule$DP :
##
            Frequency Percent Cum. percent
## T670
                    57
                           73.1
                                            73
## T671
                     8
                           10.3
                                            83
                     3
                            3.8
## T672
                                            87
                     2
## T676
                            2.6
                                            90
                     6
## T677
                            7.7
                                            97
## T678
                     1
                            1.3
                                            99
                     1
                            1.3
## T679
                                           100
##
     Total
                    78
                          100.0
                                           100
```

Document de travail - non validé





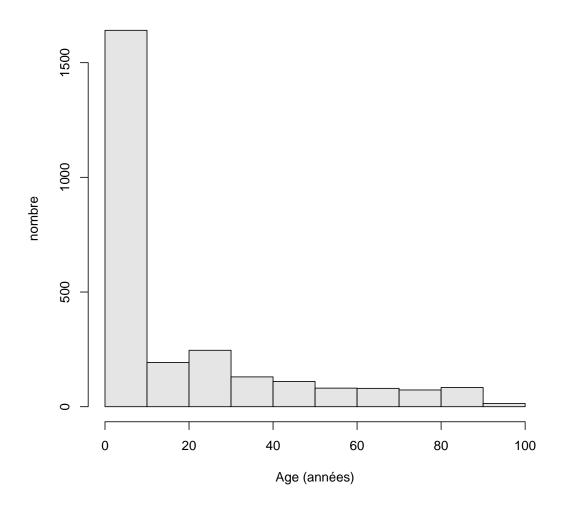
11.11 Gastro-entérites

CIM10 A09 : Diarrhée et gastro-entérite d'origine présumée infectieuse Inclus : Catarrhe intestinale (Colite, Entérite, Gastro-entérite, SAI hémorra-gique, septique), Diarrhée (SAI, dysentérique, épidémique), Maladie diarrhéique infectieuse SAI. Sont excluse : diarrhée non infectieuse (K52.9), néonatale (P78.3), maladies dues à des bactéries, des protozoaires, des virus et d'autres agents infectieux précisés (A00-A08)

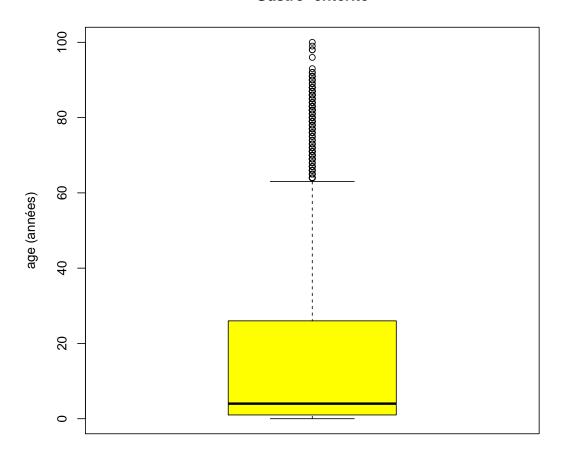
_	<pre><- dpr[sub mary(ge)</pre>	str(dpr\$D	P, 1, 3	3) :	== "/	109",]				
##	DP		CODE_	POS	STAL	ENT	TREE		FINE	SS
##	Length:26	52	68200	:	329	Length	n:2652	Mul	:	1411
##	Class :ch	aracter	68100	:	304	Class	:character	Col	:	363
##	Mode :ch	aracter	68300	:	156	Mode	:character	3Fr	:	228
##			68000	:	142			Wis	:	170

```
##
                    68500 : 81
                                                  Geb
                                                      : 150
##
                    67160 : 70
                                                  Sel
                                                        : 123
                    (Other):1570
##
                                                  (Other): 207
##
      GRAVITE
                 ORIENTATION
                                MODE SORTIE
                                                 AGE
                                                         SEXE
##
   2
         :1768
                MED
                      : 248
                              NA : O
                                             Min.
                                                 : 0
                                                         F:1331
##
   1
         : 589
                UHCD
                      : 129 Mutation : 439
                                           1st Qu.:
                                                     1
                                                       I: 0
   3
         : 261
                SC
                         31 Transfert: 3 Median: 4
                                                         M:1321
##
                     :
##
   4
         : 14
                CHIR
                     : 4 Domicile:1960 Mean: 17
                             Décès : 0
##
   5
         : 0
                HO
                         1
                                             3rd Qu.: 26
               (Other): 5 NA's : 250 Max. :100
##
   (Other): 0
   NA's : 20
                NA's :2234
##
##
   TRANSPORT
   AMBU : 241
##
##
   FO : 0
   HELI: 0
##
##
   PERSO:2106
   SMUR: 10
##
##
   VSAB: 61
##
  NA's : 234
table(ge$FINESS, ge$DP)
##
##
        A09 A090 A099
              50 178
##
    3Fr
          0
    Alk
         0
              7
##
                 14
              43
##
    Col 302
                  18
##
    Dia 0
             0
                  0
##
    Geb
          0
              27 123
                 21
##
    Hag
         0
              40
##
    Hus
         0
              46 31
    Mul 1411
             0 0
##
##
    Odi
        0 13
                  35
##
    Sel
          0 61 62
          0
                  89
##
    Wis
              81
            0
                  0
##
    Sav 0
hist(ge$AGE, main = "Gasto-entérites - 2013", xlab = "Age (années)", ylab = "nombre",
   col = "gray90")
```

Gasto-entérites - 2013

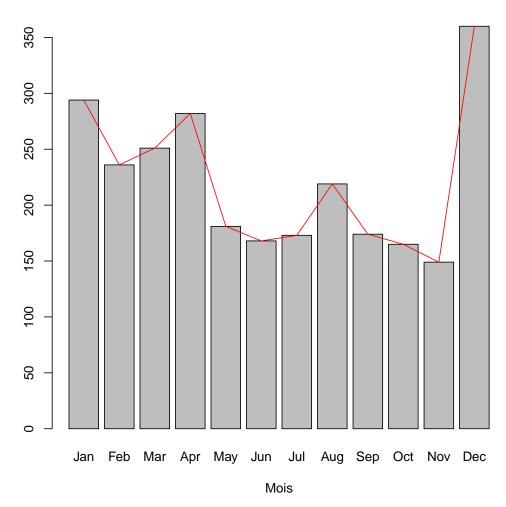


Gastro-entérite



```
m <- month(ge$ENTREE, label = T)
x <- barplot(table(m), main = "Gestro-entérites - 2013", xlab = "Mois")
lines(x = x, y = table(m), col = "red")</pre>
```





NOTE TECHNIQUE : tracer une ligne joignant les sommets des barres du barplot. On utilise lines avec les valeurs suivantes : - x = abcisse des colonnes. Elles sont contenues dans l'objet barplot. On peut les recueillir eplicitement par la fonction *str* (str(x)). - y = ordonnées des barres, récupérées avec la fonction *table* qui agglomère les données par mois Voir aussi : http://www.ats.ucla.edu/stat/r/faq/barplotplus.ht calculs à la manière de l'INVS nombre de diagnostics de GE / nb total de diagnostics par semaine :

mge <- month(ge\$ENTREE, label = T)
mtot <- month(dpr\$ENTREE, label = T)
summary(mtot)</pre>

Jan Feb Mar Apr May Jun Jul Aug Sep Oct Nov Dec ## 17364 17156 18396 20302 19207 20772 20387 19275 18272 18519 17387 18436 summary(mge)

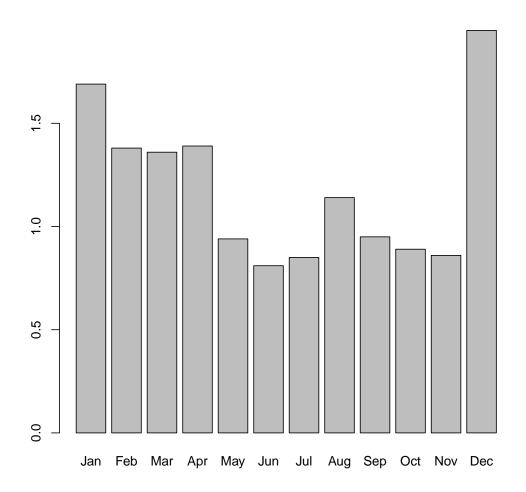
Jan Feb Mar Apr May Jun Jul Aug Sep Oct Nov Dec ## 294 236 251 282 181 168 173 219 174 165 149 360

Document de travail - non validé

```
a <- round(summary(mge) * 100/summary(mtot), 2)
a

## Jan Feb Mar Apr May Jun Jul Aug Sep Oct Nov Dec
## 1.69 1.38 1.36 1.39 0.94 0.81 0.85 1.14 0.95 0.89 0.86 1.95

barplot(a)
```



dpt : tous les cas de traumato (S00 à T98) dpnp :tous les cas de médecine

```
dpt <- dpr[substr(dpr$DP, 1, 3) >= "S00" & substr(dpr$DP, 1, 3) < "T99", ]
dpnt <- dpr[substr(dpr$DP, 1, 3) < "S00" | substr(dpr$DP, 1, 3) > "T98", ]
mnt <- month(dpnt$ENTREE, label = T)
a <- round(summary(mge) * 100/summary(mnt), 2)
a
## Jan Feb Mar Apr May Jun Jul Aug Sep Oct Nov Dec
## 2.6 2.1 2.2 2.2 1.6 1.4 1.4 1.9 1.6 1.4 1.4 3.0</pre>
```

	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage cumul.
1	26.00	1.90	1.90
2	20.00	1.40	3.30
3	32.00	2.30	5.60
4	23.00	1.70	7.30
5	27.00	1.90	9.20
6	19.00	1.40	10.60
7	27.00	1.90	12.50
8	21.00	1.50	14.00
9	20.00	1.40	15.50
10	21.00	1.50	17.00
11	41.00	3.00	20.00
12	22.00	1.60	21.50
13	24.00	1.70	23.30
14	27.00	1.90	25.20
15	22.00	1.60	26.80
16	40.00	2.90	29.70
17	41.00	3.00	32.60
18	27.00	1.90	34.60
19	34.00	2.40	37.00
20	37.00	2.70	39.70
21	41.00	3.00	42.70
22	26.00	1.90	44.50
23	47.00	3.40	47.90
$\frac{25}{24}$	31.00	2.20	50.10
$\frac{24}{25}$	29.00	2.10	52.20
26	14.00	1.00	53.20
27	25.00	1.80	55.00
28	17.00	1.20	56.30
29	11.00	0.80	57.10
30	15.00	1.10	58.10
31	13.00	0.90	59.10
32	19.00	1.40	60.40
33	13.00	0.90	61.40
34	14.00	1.00	62.40
35	8.00	0.60	63.00
36	17.00	1.20	64.20
37	50.00	3.60	67.80
38	37.00	2.70	70.50
39	33.00	2.40	72.80
40	20.00	1.40	74.30
40	26.00	1.40	76.20
41	20.00 22.00	1.60	77.70
43	26.00	1.00	79.60
43 44	20.00 22.00	1.60	81.20
$\frac{44}{45}$	25.00	1.80	83.00
45 46	44.00	$\frac{1.80}{3.20}$	86.20
40 47	$\frac{44.00}{32.00}$	$\frac{3.20}{2.30}$	88.50
48			
49	D88tHHe 28.00	nt de trava $\frac{2.20}{2.00}$	non validé 92.70

	moyenne	écart-type	médiane	\min	max	n
1	22.83	23.83	13.00	0.00	97.00	1388.00

Table 11.6 – Age de la population consultant pour crise d'asthme

	1	2	3	4	5	D	Р	NA's
1	150	872	323	24	5	0	0	14

Table 11.7 – Gravité de la crise d'asthme en fonction de la CCMU

Modalités de sortie

12.1 Mode de sortie

Le RPU connaît trois mode de sortie des urgences :

- 1. le décès : le patient est déclaré décédé aux urgences.
- 2. le retour à domicile ou ce qui en tient lieu (y compris la voie publique)
- 3. l'hospitalisation (mutation ou transfert)
 - mutation : le patient est hospitalisé dans une autre unité médicale de la même entité juridique sauf pour les établissements privés visés aux alinéas d et e de l'article L162-22-6 du code de la sécurité sociale.
 - transfert : le patient est hospitalisé dans une autre entité juridique sauf pour les établissements privés visés aux alinéas d et e de l'article L162-22-6 du code de la sécurité sociale.

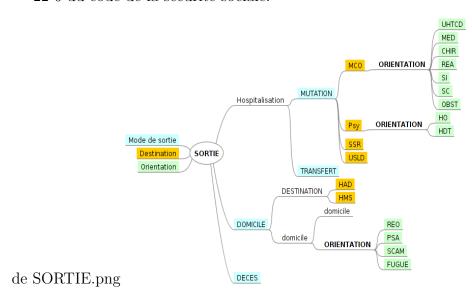


FIGURE 12.1 – Modes de sortie

12.2 Mode de sortie selon la structure

Les données par établissement sont résumées dans le tableau 12.2 page 116

	n	%
Décès	2	0.00
Domicile	220090	64.67
Mutation	67665	19.88
<na></na>	47704	14.02
Transfert	4877	1.43

Table 12.1 – Mode de sortie des urgences. <NA> est le nombre de non réponses à cet item

	Décès	Domicile	Mutation	<na></na>	Transfert	Sum
3Fr	0.00	90.99	1.50	7.38	0.12	99.99
Alk	0.00	80.59	15.49	1.57	2.34	99.99
Col	0.00	73.07	23.12	1.97	1.84	100.00
Dia	0.00	82.19	10.04	7.14	0.62	99.99
Geb	0.00	51.30	2.09	45.31	1.30	100.00
Hag	0.00	56.44	23.97	15.08	4.52	100.01
Hus	0.00	2.14	54.94	42.92	0.00	100.00
Mul	0.00	61.88	14.23	23.66	0.23	100.00
Odi	0.00	93.85	0.00	1.78	4.38	100.01
Sel	0.01	78.81	21.16	0.02	0.00	100.00
Wis	0.00	75.65	22.45	0.62	1.27	99.99
Sav	0.00	69.14	19.37	10.42	1.08	100.01

TABLE 12.2 – Mode de sortie des urgences selon l'établissement (en pourcentage). <NA> est le nombre de non réponses à cet item

12.3 Orientation

Le mode de sortie est affiné par la rubrique ORIENTATION avec la ventilation suivante :

- NA : Pas d'informations
- MCO : Hospitalisation conventionnelle
- SSR : Soins de suite et de réadaptation
- SLD : Soins de longue durée
- PSY : Psychiatrie
- HAD: Hospitalisation à domicile
- HMS: Hébergement médico-social

On notera que le retour à domicile proprement dit ne figure pas parmi les items et cette modalité est implicite. On peut supposer que les NA's correspondent à cette modalité. Cependant une ambiguité demeure car les non réponses sont aussi représentées par ce symbole.

```
# drop.levels permet d'éliminer le level O qui est nul
a <- drop.levels(d1$ORIENTATION)
summary(a)

## CHIR FUGUE HDT HO MED OBST PSA REA REO SC</pre>
```

##	7872	256	5 126	31	18522	98	3067	1035	1436	1426
##	SCAM	S	I UHCD	NA's						
##	512	1402	2 32452	272103						
tab	le(a,	useNA =	= "alway	rs")						
##	a									
##	CHIR	FUGUE	E HDT	НО	MED	OBST	PSA	REA	REO	SC
##	7872	256	5 126	31	18522	98	3067	1035	1436	1426
##	SCAM	S	I UHCD	<na></na>						
##	512	1402	2 32452	272103						
	. (14 h)	DEGETI	ATTON 1	4 A OD AUTT						
tab	Te (a12)	DESIIN	AIIUN, a	1\$GRAVIT	LE)					
##										
##		1	2	3	4	5	D	Р		
##	DOM	36287	178778	11581	719	158	28	624		
##	HAD	0	4	2	0	0	0	0		
##	HMS	3	15	2	0	0	0	0		
##	MCO	2377	27289	28646	2826	701	10	143		
##	PSY	61	270	153	12	9	0	613		
##	SLD	1	10	4	2	0	0	0		
##	SSR	1	68	31	2	0	0	0		

12.4 Destination

	%
DOM	78.74
HAD	0.00
HMS	0.01
MCO	20.88
PSY	0.34
SLD	0.01
SSR	0.03

Table 12.3 – Destination des patients non rentrés à domicile après leur passage aux urgences

12.5 Incohérences

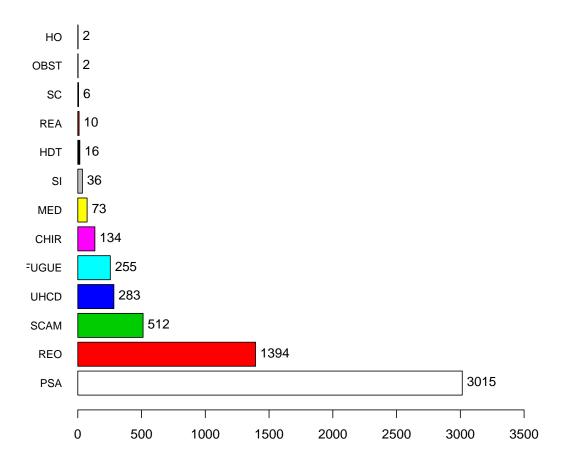
 $\ref{eq:control}$ On isole le groupe "mode de sortie = domicile) et on relève les résultats de l'item "orientation" :

	%
DOM	78.73
HAD	0.00
HMS	0.01
MCO	20.88
PSY	0.34
SLD	0.01
SSR	0.03

TABLE 12.4 – Devenir des patients à la sortie des urgences. DOM représentent ceux qui sont repartis vers leur domicile ou ce qui en tient lieu (sous l'hypothèse que toutes les non réponses correspondent à un retour à domicile).

```
a <- d1[d1$MODE SORTIE == "Domicile", ]
summary(as.factor(a$ORIENTATION))
##
     CHIR
           FUGUE
                     HDT
                             HO
                                   MED
                                          OBST
                                                  PSA
                                                          REA
                                                                 REO
                                                                         SC
##
      134
              255
                      16
                              2
                                     73
                                             2
                                                 3015
                                                           10
                                                                1394
                                                                           6
##
     SCAM
               SI
                    UHCD
                           NA's
               36
##
      512
                     283 262056
t <- table(as.factor(a$ORIENTATION))
round(prop.table(t) * 100, 2)
##
##
    CHIR FUGUE
                 HDT
                         НО
                              MED
                                   OBST
                                           PSA
                                                 REA
                                                        REO
                                                               SC
                                                                   SCAM
                                                                           SI
    2.34
         4.44
                0.28 0.03 1.27
                                   0.03 52.54 0.17 24.29
                                                             0.10 8.92
                                                                         0.63
##
##
    UHCD
    4.93
##
tab1(as.factor(a$ORIENTATION), sort.group = "decreasing", horiz = TRUE, cex.names = 0
    xlab = "", main = "Orientation des patients non hospitalisés", missing = F)
```

Orientation des patients non hospitalisés



##	as.fact	or(a\$ORIENTA	ATION) :	
##		Frequency	%(NA+)	%(NA-)
##	NA's	262056	97.9	0.0
##	PSA	3015	1.1	52.5
##	REO	1394	0.5	24.3
##	SCAM	512	0.2	8.9
##	UHCD	283	0.1	4.9
##	FUGUE	255	0.1	4.4
##	CHIR	134	0.1	2.3
##	MED	73	0.0	1.3
##	SI	36	0.0	0.6
##	HDT	16	0.0	0.3
##	REA	10	0.0	0.2
##	SC	6	0.0	0.1
##	НО	2	0.0	0.0
##	OBST	2	0.0	0.0
##	Total	267794	100.0	100.0

Certaines orientations sont incompatibles avec une non hospitalisation :

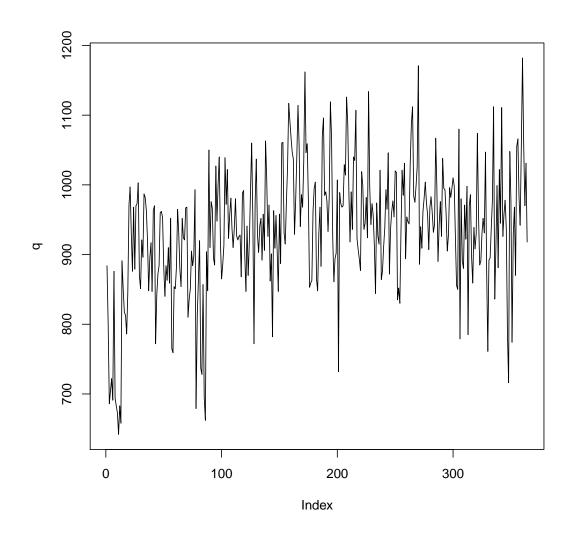
- НО
- Obstétrique
- Soins continus, soins intensifs et réanimation
- UHCD, médecine et chirurgie

Modalités d'orientation

Le mode d'orientation au sens du RPU est une rubrique un peu fourre-tout regrouppant des hospitalisations comme des sorties "anormales" de la filère de soins (fugues, sotie contre avis, etc.).

Courbes d'activité régionale

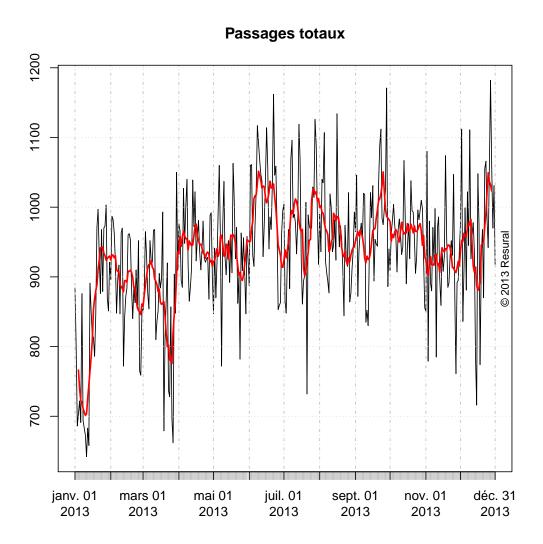
14.1 Variation du nombre total de passages journaliers



Error: impossible de trouver la fonction "xsummary"

Passages totaux 1200 1100 1000 Ν 900 800 200 janv. juil. mars mai sept. nov. janv. Index

Document de travail - non validé



14.2 Variation du pourcentage journalier de retour à domicile

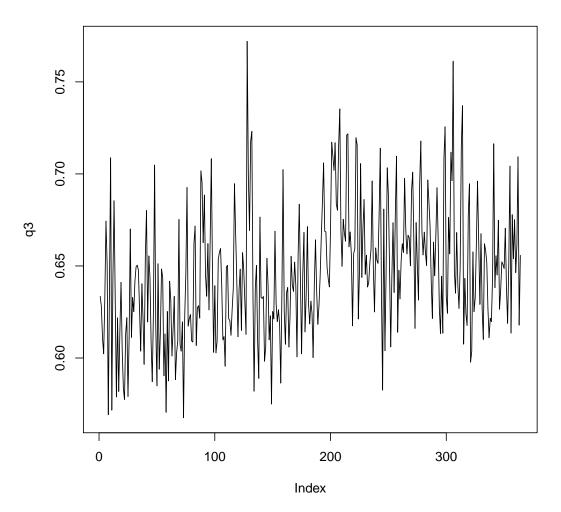
Le nombre de retours à domicile est obtenu à partir de la rubrique MODE_SORTIE. Il s'agit en fait des patients qui n'ont pas été hospitalisés. Sont également comptabilisé dans cette rubrique les sorties atypiques.

Les variation du retour journalier à domicile sont calculés de la manière suivante :

numérateur somme quotidienne où MODE_SORTIE == Domicile dénominateur somme quotidienne des ENTREE (correspond à q)

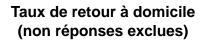
Error: impossible de trouver la fonction "xsummary"

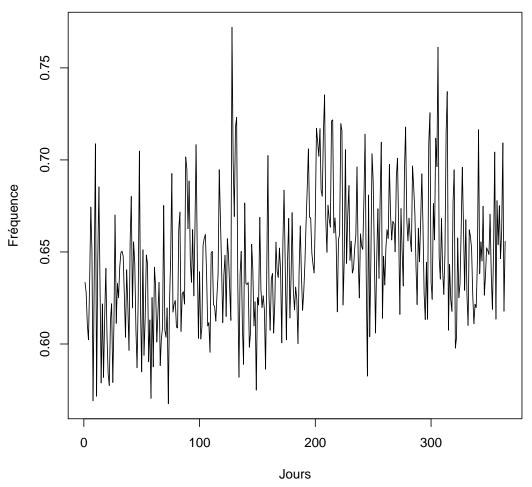
Retours à domicile



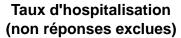
On refait le calcul de q en tenant compte des non réponses :

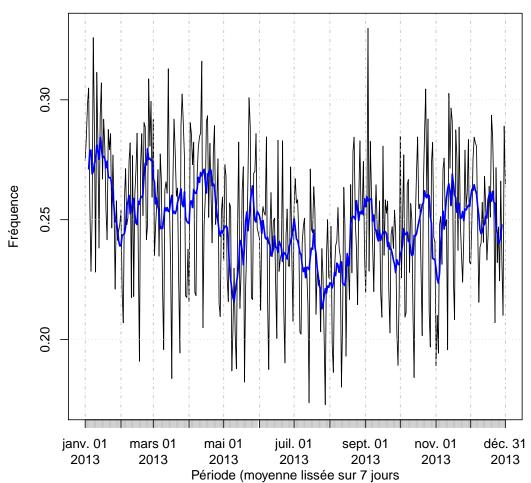
Document de travail - non validé





Si on considère que tout ce qui n'est pas un retour à domicile constitue une hospitalisation, on peut tracer un graphique, miroir du précédent. La ligne bleue représente la moyenne lissée sur sept jours. On notera le taux d'hospitalisation élévé du début de l'année, correspondant à une période de forte tension. Les fluctuations de ce paramètre (comme le retour à domicile) est une piste intéressante dans le cadre de la recherche d'indicateurs d'hôpital en tension, cependant les seuils d'alerte (triggers) restent à déterminer.

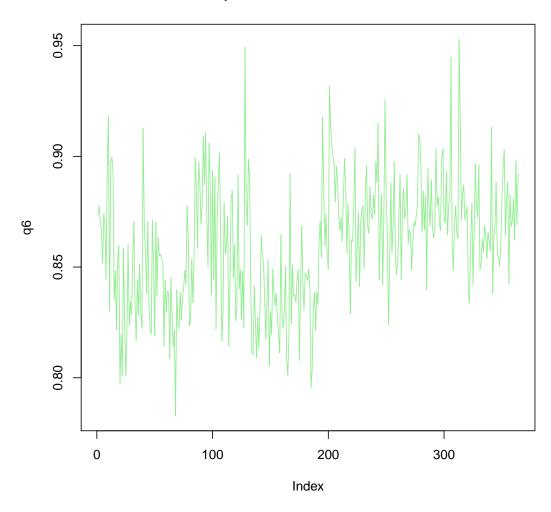




Le taux de réponse pour cet item est de

Document de travail - non validé

Taux réponse à l'item 'MODE SORTIE'



Troisième partie Analyse thématique

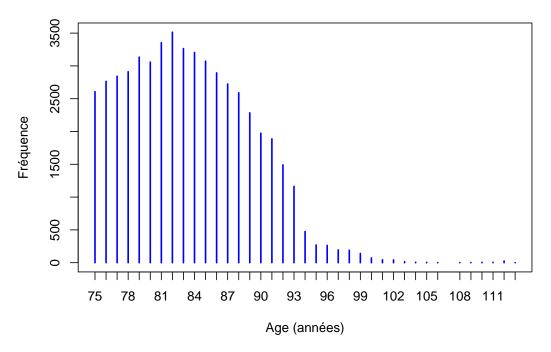
Pédiatrie

Les moins de 18 ans représentent 82650 passages en 2 013 soit 228 passages par jour.

Gériatrie

Les 75 ans et plus représentent 52512 passages en 2 013 soit 145 passages par jour.

Nombre de passages en fonction de l'age en 2013



	F	M
n	31941.00	20560.00
%	60.84	39.16

Le sex-ratio est de 0.64

	Hospitalisation	Domicile	Décès
n	26592.00	16271.00	1.00
%	62.04	37.96	0.00

Le taux d'hospitalisation est de 62 %.

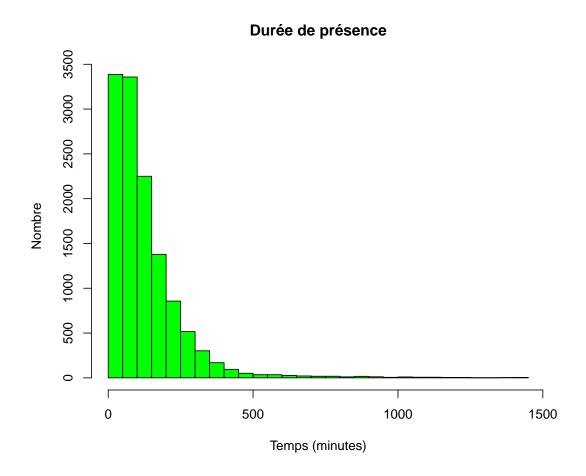
- Durée de présence moyenne : 276 minutes soit 4 :36 heures.
- Durée de présence médiane : 220 minutes.
- Durée de présence la plus longue : 3 jours.

Note : on ne retient que les durées de présence supérieures à 30 minutes.

Quatrième partie Activité par service d'urgence

SU Wissembourg

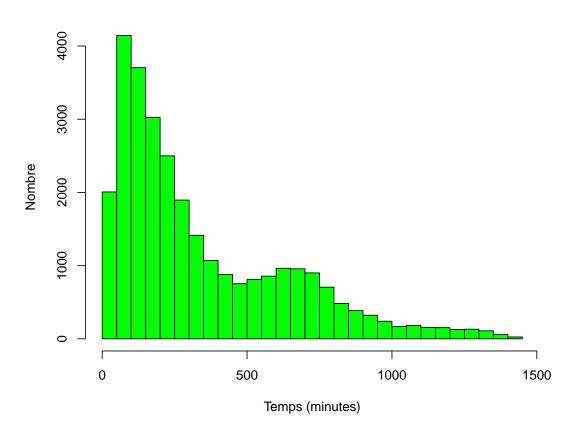
SU de Wissembourg				
RPU déclarés	12 646			
Date de début	2 013-01-01 01 :11 :00			
Date de fin	2 013-12-31 23 :33 :00			
Age moyen	$43 \text{ ans } \pm 27$			
RPU pédiatriques	3 202 (25 %)			
RPU gériatriques	2 190 (17 %)			
Durée de passage moyenne	133 minutes			
Durée de passage médiane	93 minutes			
Passages de moins de 4 heures	11 089 (88 %)			
Durée de passage si hospitalisation	217 minutes			
Durée de passage si retour à domicile	105 minutes			
Passages en soirée	15 %			
Passages en nuit profonde	7.4 %			
Passages le week-end	4 368 (35 %)			
CCMU 1	828 (6.5 %)			
CCMU 4 & 5	174 (1.4 %)			



SU Haguenau

SU de Haguenau				
RPU déclarés	34 414			
Date de début	2 013-01-01 00 :10 :00			
Date de fin	2 013-12-31 23 :45 :00			
Age moyen	$48 \text{ ans } \pm NA$			
RPU pédiatriques	5 277 (15 %)			
RPU gériatriques	7 332 (21 %)			
Durée de passage moyenne	352 minutes			
Durée de passage médiane	235 minutes			
Passages de moins de 4 heures	19 998 (58 %)			
Durée de passage si hospitalisation	397 minutes			
Durée de passage si retour à domicile	339 minutes			
Passages en soirée	19 %			
Passages en nuit profonde	12 %			
Passages le week-end	12 281 (36 %)			
CCMU 1	2 885 (8.4 %)			
CCMU 4 & 5	558 (1.6 %)			

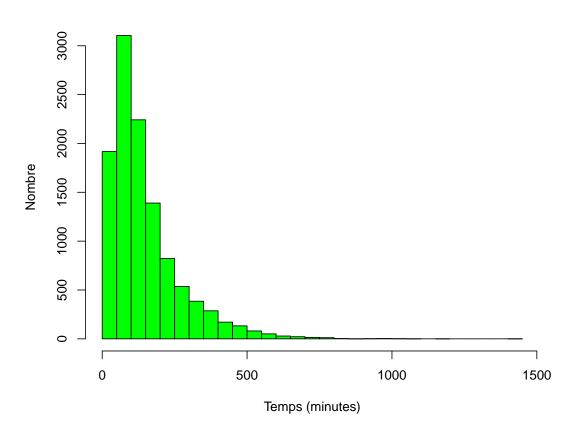
Durée de présence



SU Saverne

SU de Saverne				
RPU déclarés	12 424			
Date de début	2 013-07-23 00 :17 :00			
Date de fin	2 013-12-31 23 :09 :00			
Age moyen	$36 \text{ ans } \pm 28$			
RPU pédiatriques	4 603 (37 %)			
RPU gériatriques	1 691 (14 %)			
Durée de passage moyenne	151 minutes			
Durée de passage médiane	112 minutes			
Passages de moins de 4 heures	10 511 (85 %)			
Durée de passage si hospitalisation	225 minutes			
Durée de passage si retour à domicile	123 minutes			
Passages en soirée	14 %			
Passages en nuit profonde	7 %			
Passages le week-end	3 834 (31 %)			
CCMU 1	338 (2.7 %)			
CCMU 4 & 5	72 (0.58 %)			

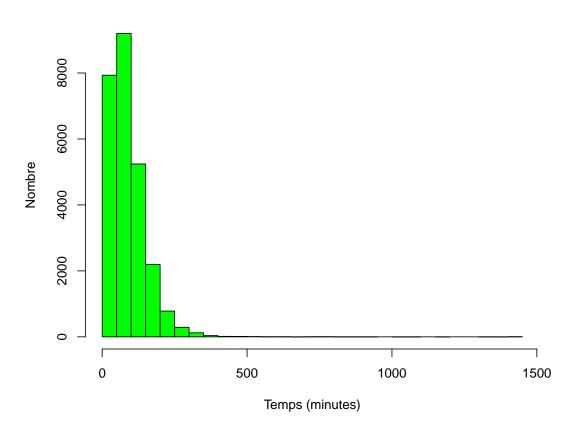
Durée de présence



SU Sainte Odile

SU Sainte Odile				
RPU déclarés	25 963			
Date de début	2 013-01-01 00 :09 :00			
Date de fin	2 013-12-31 23 :48 :00			
Age moyen	$34 \text{ ans } \pm NA$			
RPU pédiatriques	7 488 (29 %)			
RPU gériatriques	1 332 (5.1 %)			
Durée de passage moyenne	94 minutes			
Durée de passage médiane	75 minutes			
Passages de moins de 4 heures	25 247 (97 %)			
Durée de passage si hospitalisation	104 minutes			
Durée de passage si retour à domicile	94 minutes			
Passages en soirée	18 %			
Passages en nuit profonde	5.6 %			
Passages le week-end	9 192 (35 %)			
CCMU 1	1 105 (4.3 %)			
CCMU 4 & 5	7 (0.027 %)			





SU des Hôpitaux universitaires

Les Hôpitaux universitaires de Strasbourg ont une offre étendue en matière d'urgences et seuleument certaines activités génèrent des RPU. On compte :

- 1. SU adulte du NHC
- 2. SU adulte de HTP
- 3. SU pédiatrique de HTP
- 4. SU SOS mains (CCOM)
- 5. SU Gynéco-obstétrique à HTP

Auxquels il faut rajouter les services assurant un accueil des urgences 24h/24h et qui ne transitent pas par les SU. Ce sont les correspondants privilégiés du SAMU 67 et des transporteurs sanitaires (ASSU, VSAV, SMUR) :

- 1. Réanimations médicales de HTP et NHC
- 2. Réanimations chirurgicales de HTP et NHC
- 3. Réanimation pédiatrique polyvalente de HTP
- 4. Unité neuro-vasculaire (HTP)
- 5. SI cardio-vasculaire (NHC)

21.1 Activité globale

Entre le 2 013-01-01 00 :11 :00 et le 2 013-12-31 23 :13 :00, 37 018 RPU ont été transmis, alors que 121 190 dossiers ont été déclarés au serveur régional. 1

SU Sainte Anne

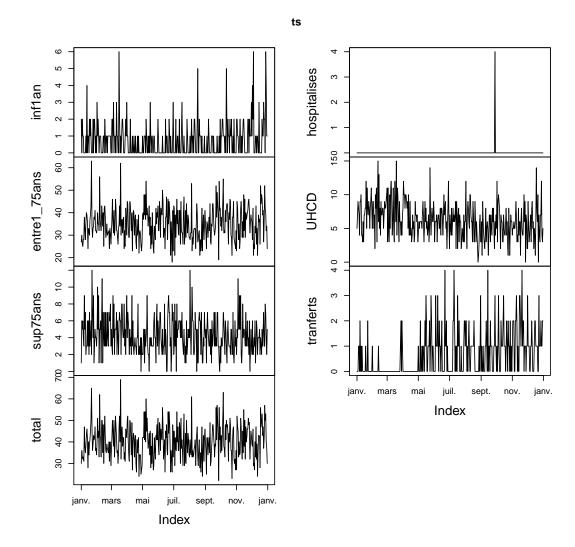
```
## [1] NA
   [1] "date"
                      "finess"
                                    "service"
                                                   "inf1an"
## [5] "entre1_75ans" "sup75ans"
                                    "total"
                                                   "hospitalises"
## [9] "UHCD"
                      "tranferts"
                                                   "tx_hosp"
                                    "hosp"
##
   hospitalises
## Min.
          :0.00
## 1st Qu.:0.12
## Median :0.18
## Mean :0.17
## 3rd Qu.:0.22
## Max. :0.34
```

Le SU Sainte Anne a reçu en 2013 un total de 14 661 consultants, soit en moyenne 40 par jour.

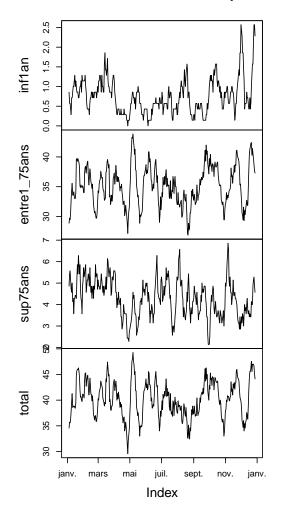
	inf1an	entre1_75ans	sup75ans	total	hospitalises	UHCD	tranferts
S	282.00	12805.00	1574.00	14661.00	4.00	2261.00	250.00
p	1.92	87.34	10.74	100.00	0.03	15.42	1.71

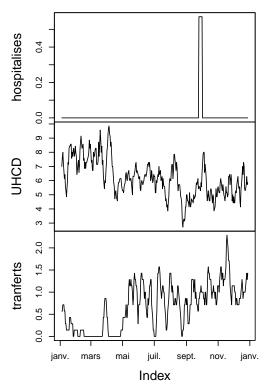
22.0.1 Taux moyen de passages

#	#		inf1an	entre1_75ans	sup75ans	total	hospitalises	UHCD	tranferts
#	#	2013-01-01	2	27	1	30	0	5	0
#	#	2013-01-02	0	30	6	36	0	7	0
#	#	2013-01-03	2	26	5	33	0	9	0
#	#	2013-01-04	1	25	6	32	0	8	1
#	#	2013-01-05	1	28	4	33	0	7	1
#	#	2013-01-06	0	28	3	31	0	4	0



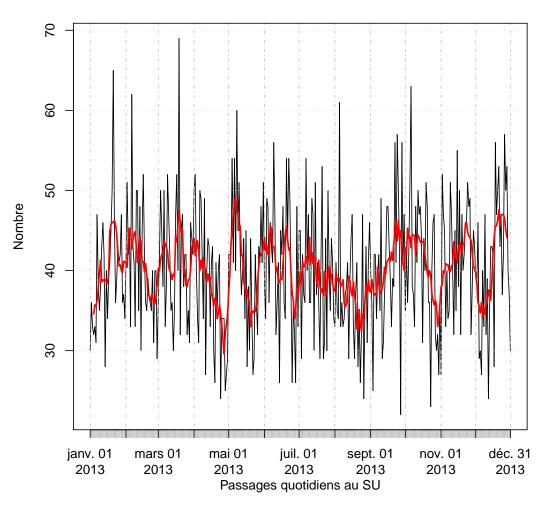
Moyenne lissée sur 7 jours





##		inf1an	entre1_75ans	sup75ans	total	hospitalises	UHCD	tranferts
##	2013-01-01	2	27	1	30	0	5	0
##	2013-01-02	0	30	6	36	0	7	0
##	2013-01-03	2	26	5	33	0	9	0
##	2013-01-04	1	25	6	32	0	8	1
##	2013-01-05	1	28	4	33	0	7	1
##	2013-01-06	0	28	3	31	0	4	0



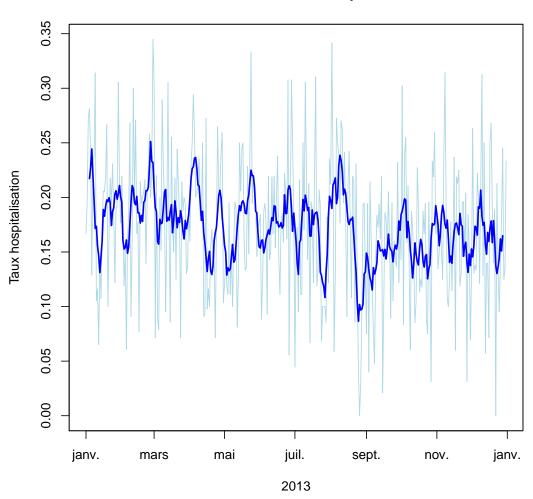


22.0.2 Taux d'hospitalisation

Le taux moyen d'hospitalisation 1 est de NA% par jour.

^{1.} L'hospitalisation est la somme des mutations, transferts et UHCD.





22.0.3 Total des passages

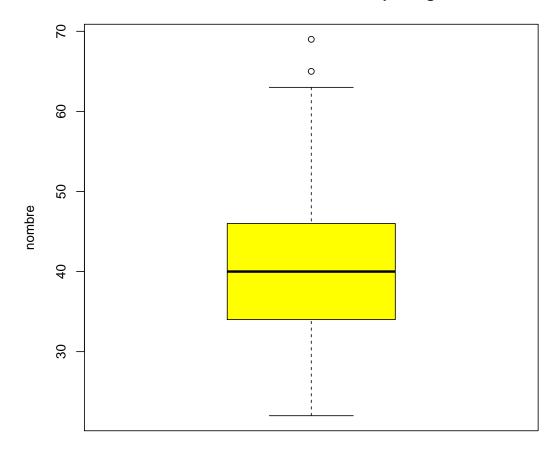
```
## [1] 14661

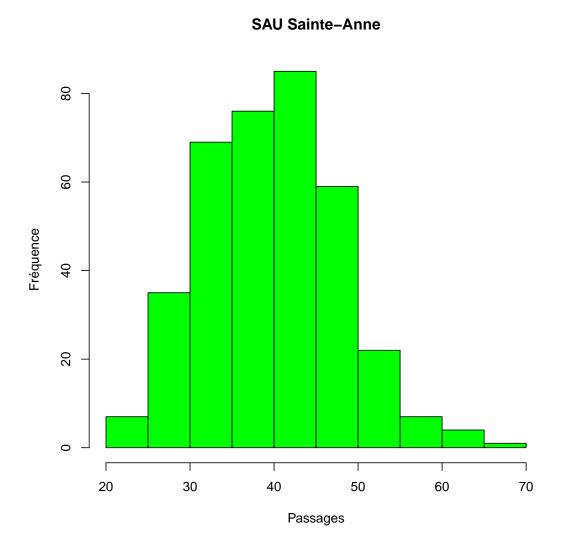
## Min. 1st Qu. Median Mean 3rd Qu. Max.

## 22 34 40 40 46 69

## [1] 8
```

SU Ste Anne 2013 – Tous les passages





$22.0.4 \quad \text{Passages de 1 \`a 75 ans}$

```
## [1] 12805

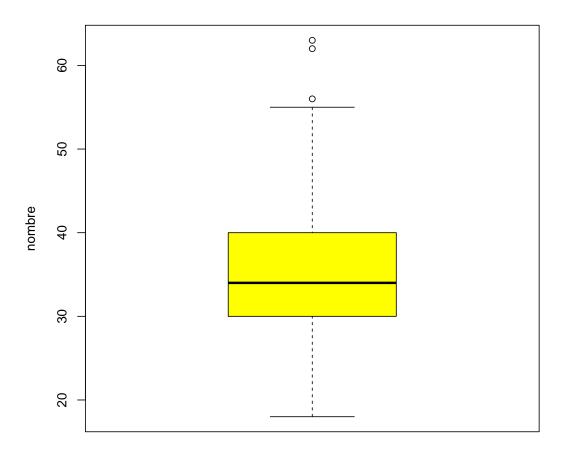
## Min. 1st Qu. Median Mean 3rd Qu. Max.

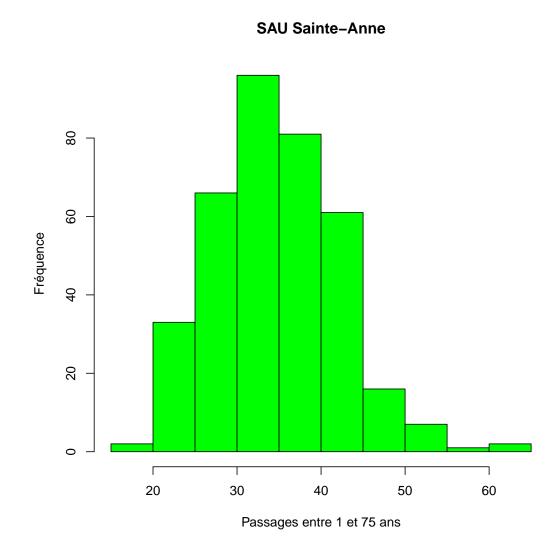
## 18 30 34 35 40 63

## [1] 7.5
```

Document de travail - non validé

SU Ste Anne 2013 - 1 à de 75ans





22.0.5 Passages des plus de 75 ans

```
## [1] 1574

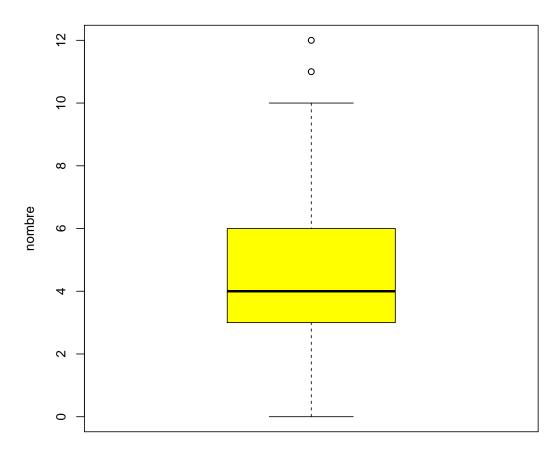
## Min. 1st Qu. Median Mean 3rd Qu. Max.

## 0.0 3.0 4.0 4.3 6.0 12.0

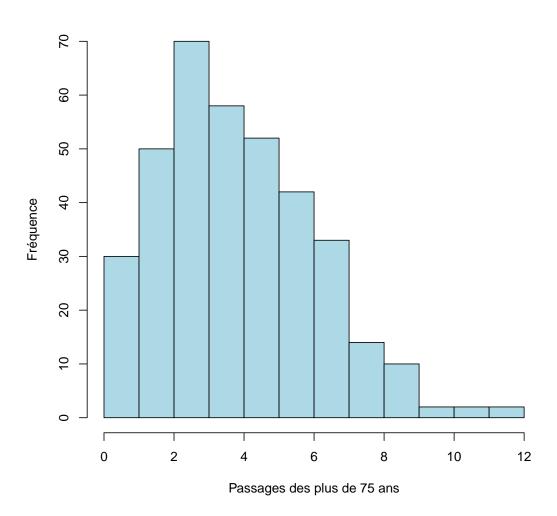
## [1] 2.3
```

Document de travail - non validé





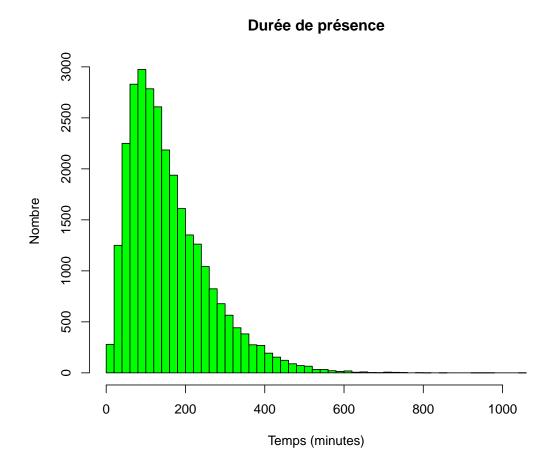
SAU Sainte-Anne



Chapitre 23
Polyclinique Saint-Luc

SU Sélestat

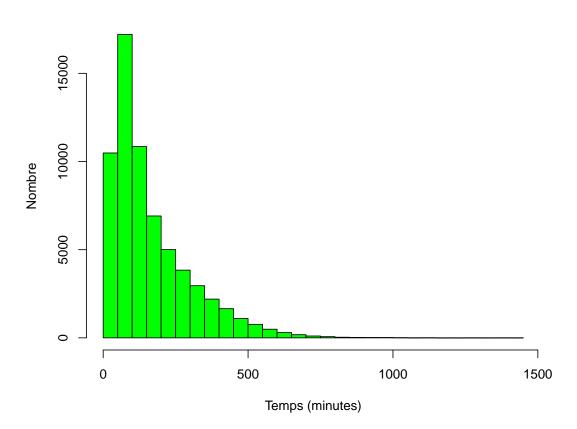
Centre Hospitalier de Sélestat				
RPU déclarés	29 534			
Date de début	2 013-01-01 00 :04 :00			
Date de fin	2 013-12-31 23 :58 :00			
Age moyen	$38 \text{ ans } \pm 27$			
RPU pédiatriques	9 171 (31 %)			
RPU gériatriques	3 865 (13 %)			
Durée de passage moyenne	159 minutes			
Durée de passage médiane	135 minutes			
Passages de moins de 4 heures	24 143 (82 %)			
Durée de passage si hospitalisation	213 minutes			
Durée de passage si retour à domicile	144 minutes			
Passages en soirée	16 %			
Passages en nuit profonde	8.9 %			
Passages le week-end	10 309 (35 %)			
CCMU 1	2 717 (9.2 %)			
CCMU 4 & 5	550 (1.9 %)			



SU Colmar

Centre Hospitalier de Colmar				
RPU déclarés	64 758			
Date de début	2 013-01-01 00 :19 :00			
Date de fin	2 013-12-31 23 :56 :00			
Age moyen	$36 \text{ ans } \pm 28$			
RPU pédiatriques	23 832 (37 %)			
RPU gériatriques	7 785 (12 %)			
Durée de passage moyenne	168 minutes			
Durée de passage médiane	119 minutes			
Passages de moins de 4 heures	49 904 (77 %)			
Durée de passage si hospitalisation	245 minutes			
Durée de passage si retour à domicile	143 minutes			
Passages en soirée	16 %			
Passages en nuit profonde	8.3 %			
Passages le week-end	20 830 (32 %)			
CCMU 1	21 093 (33 %)			
CCMU 4 & 5	752 (1.2 %)			

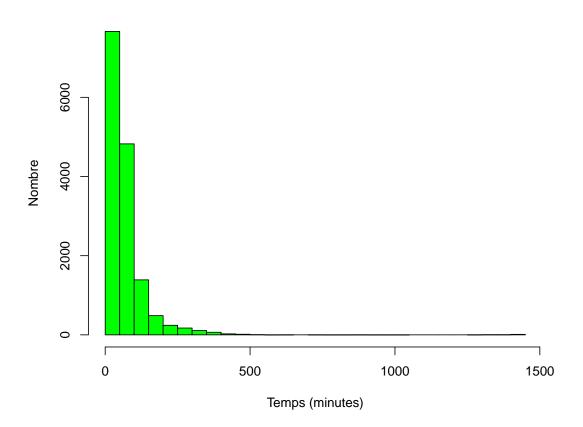
Durée de présence



SU Guebwiller

Centre Hospitalier de Guebwiller				
RPU déclarés	15 103			
Date de début	2 013-01-01 01 :00 :00			
Date de fin	2 013-12-31 21 :35 :00			
Age moyen	$37 \text{ ans } \pm 24$			
RPU pédiatriques	4 537 (30 %)			
RPU gériatriques	1 531 (10 %)			
Durée de passage moyenne	76 minutes			
Durée de passage médiane	50 minutes			
Passages de moins de 4 heures	14 565 (96 %)			
Durée de passage si hospitalisation	113 minutes			
Durée de passage si retour à domicile	75 minutes			
Passages en soirée	15 %			
Passages en nuit profonde	6.6 %			
Passages le week-end	4 963 (33 %)			
CCMU 1	881 (5.8 %)			
CCMU 4 & 5	22 (0.15 %)			

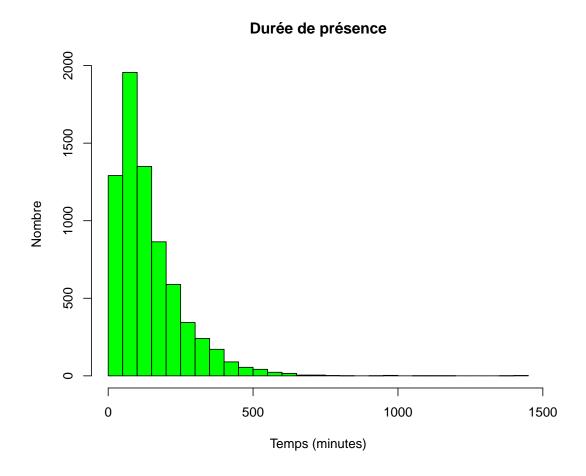
Durée de présence



Chapitre 27 SU Thann

SU Altkirch

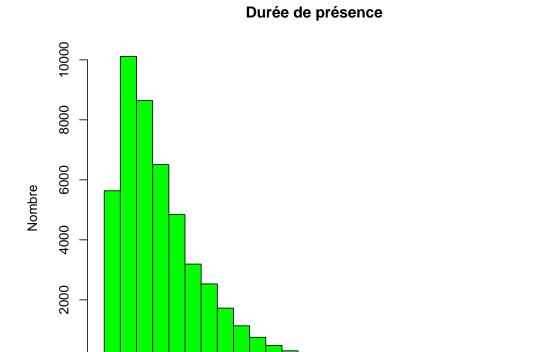
Centre Hospitalier d'Altkirch				
RPU déclarés	7 126			
Date de début	2 013-04-01 08 :11 :00			
Date de fin	2 013-12-31 23 :30 :00			
Age moyen	$41 \text{ ans } \pm 26$			
RPU pédiatriques	1 836 (26 %)			
RPU gériatriques	986 (14 %)			
Durée de passage moyenne	156 minutes			
Durée de passage médiane	110 minutes			
Passages de moins de 4 heures	5 945 (83 %)			
Durée de passage si hospitalisation	234 minutes			
Durée de passage si retour à domicile	139 minutes			
Passages en soirée	12 %			
Passages en nuit profonde	7.9 %			
Passages le week-end	1 494 (21 %)			
CCMU 1	264 (3.7 %)			
CCMU 4 & 5	0 (0 %)			



SU Emile Muller

Centre Hospitalier Emile Muller (Mulhouse)				
RPU déclarés	56 195			
Date de début	2 013-01-07 00 :04 :00			
Date de fin	2 013-12-31 23 :54 :00			
Age moyen	$35 \text{ ans } \pm 28$			
RPU pédiatriques	20 181 (36 %)			
RPU gériatriques	6 905 (12 %)			
Durée de passage moyenne	179 minutes			
Durée de passage médiane	144 minutes			
Passages de moins de 4 heures	44 441 (79 %)			
Durée de passage si hospitalisation	246 minutes			
Durée de passage si retour à domicile	165 minutes			
Passages en soirée	18 %			
Passages en nuit profonde	10 %			
Passages le week-end	19 298 (34 %)			
CCMU 1	5 388 (9.6 %)			
CCMU 4 & 5	1 551 (2.8 %)			

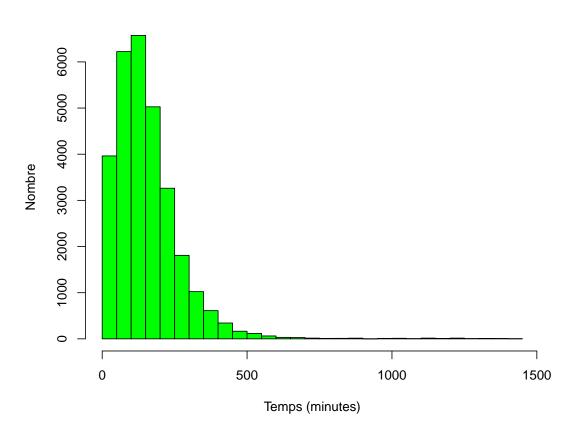
Temps (minutes)



SU Diaconnat-Fonderie

Clinique Diaconnat-Fonderie (Mulhouse)				
RPU déclarés	29 469			
Date de début	2 013-01-01 00 :57 :00			
Date de fin	2 013-12-31 23 :19 :00			
Age moyen	$42 \text{ ans } \pm NA$			
RPU pédiatriques	6 304 (21 %)			
RPU gériatriques	3 762 (13 %)			
Durée de passage moyenne	160 minutes			
Durée de passage médiane	135 minutes			
Passages de moins de 4 heures	24 438 (83 %)			
Durée de passage si hospitalisation	221 minutes			
Durée de passage si retour à domicile	152 minutes			
Passages en soirée	16 %			
Passages en nuit profonde	8.2 %			
Passages le week-end	9 613 (33 %)			
CCMU 1	50 (0.17 %)			
CCMU 4 & 5	17 (0.058 %)			

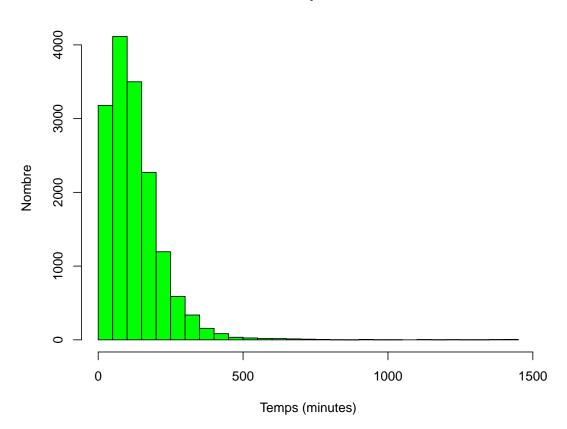
Durée de présence



SU Saint Louis

Clinique des 3 frontières (Saint-Louis)				
RPU déclarés	15 688			
Date de début	2 013-01-01 00 :45 :00			
Date de fin	2 013-12-31 23 :46 :00			
Age moyen	$39 \text{ ans } \pm NA$			
RPU pédiatriques	3 857 (25 %)			
RPU gériatriques	1 606 (10 %)			
Durée de passage moyenne	136 minutes			
Durée de passage médiane	107 minutes			
Passages de moins de 4 heures	14 049 (90 %)			
Durée de passage si hospitalisation	126 minutes			
Durée de passage si retour à domicile	131 minutes			
Passages en soirée	17 %			
Passages en nuit profonde	10 %			
Passages le week-end	5 549 (35 %)			
CCMU 1	1 431 (9.1 %)			
CCMU 4 & 5	18 (0.12 %)			





Cinquième partie Activité des SAMU d'Alsace

Chapitre 32

Activité des SAMU alsacien

Les données proviennent du serveur régional SAGEC. Les informations sont transmises au serveur par les deux SAMU, sur la base des informations demandées par l'ARH en 2005, sous forme d'une synthèse quotidienne :

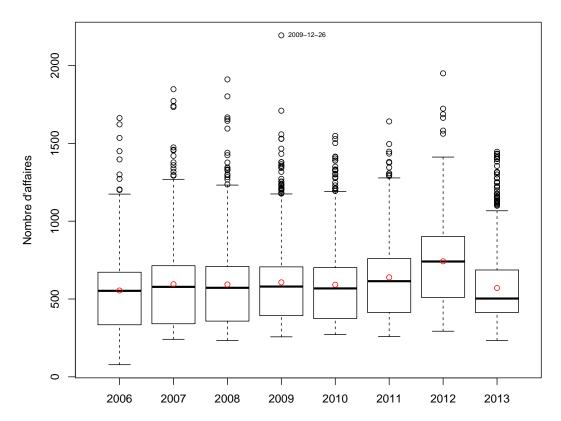
- date
- nombre d'affaires régulées
- nombre d'interventions primaires
- nombre d'interventions secondaires
- nombre de transport de néonatalogie
- nombre de transfert infirmier inter hospitaliers
- nombre de transports par ambulances privées demandés par le SAMU
- nombre de transport par VSAV demandés par le SAMU
- nombre de conseils médicaux
- nombre de visites de médecins déclenchées par le Centre 15

La base de données est renseignées depuis le mois de juillet 2005. En 2012, une difficulté au niveau de l'hôpital de Mulhouse a entraîné un arrêt complet des transmissions pendant 6 mois en en 2013, une erreur logicielle à provoqué la transmissions de données erronées en provenance du SAMU 67 du 24 avril au 1er novembre 2013. Les données 2013 sont globalement sous estimées.

Le interventions SMUR sont égales à la somme des interventions primaires et secondaires.

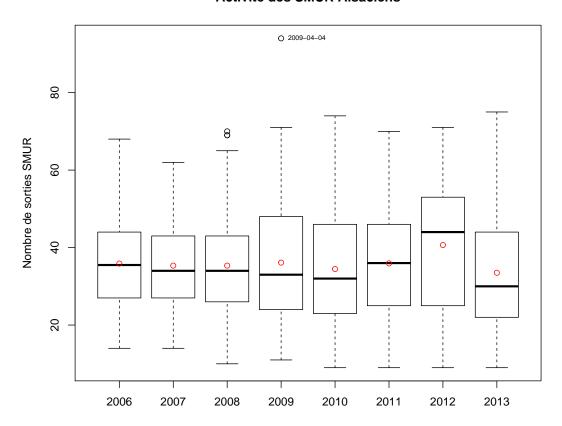
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Affaires	394904	431340	432576	446044	429529	412890	414947	417157
Conseils	86124	79961	81572	94640	84969	77585	58646	87921
SMUR	25547	25625	25766	26545	25015	23214	22724	24494
ASSU	57243	63190	61788	40807	46350	44360	42366	42167
VSAV	22779	23379	29168	33984	33238	29169	25213	40281
Médecins	55588	67981	69448	74293	65509	59062	48704	53820

Activité des SAMU Alsaciens



Après une période de stabilité (2006-2011), l'activité augmente à nouveaux à partir de 2011.

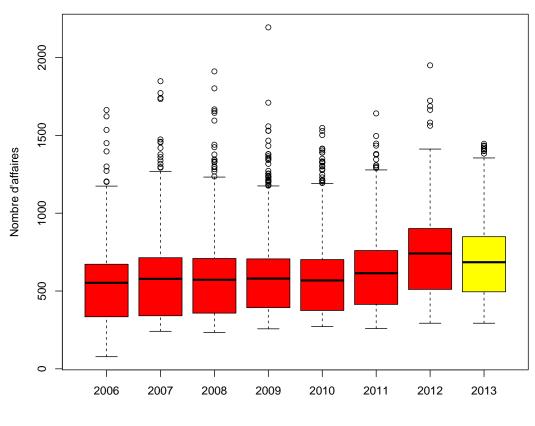
Activité des SMUR Alsaciens



Activité des SAMU alsacien en 2 013

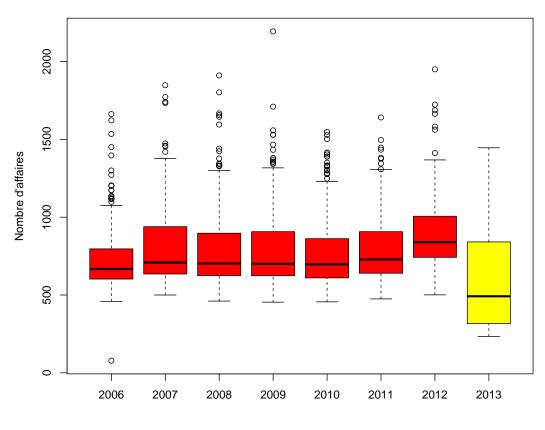
- nombre d'affaires : 2 260 pour 10 000 habitants.
- nombre de sorties SMUR : 133 pour 10 000 habitants.
- nombre de conseils médicaux : 476 pour 10 000 habitants.
- nombre d'envoi de médecins : 292 pour 10 000 habitants.

Activité du SAMU 67



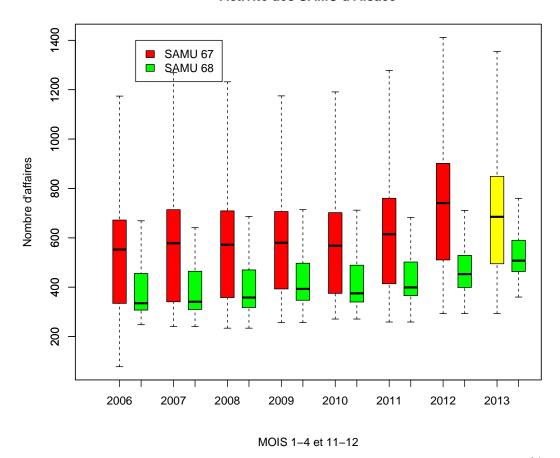
2013 = MOIS 1-4 et 11-12

Activité du SAMU 67



2013 = MOIS 1-4 et 11-12

Activité des SAMU d'Alsace



L'activité du SAMU 67 est élevée avec un taux de recours de l'ordre de 25%. Le SAMU 68 a une activité inférieure à celle du SAMU 67 mais connait une croissance très forte ces dernières années qui a fait progresser de façon marquée son taux de recours.

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
67	23.55	26.58	26.26	26.18	25.51	26.52	29.53	20.39
68	18.25	18.68	19.32	20.58	20.00	16.31	12.18	25.72

TABLE 32.1 – Taux de recours des SAMU 67 et 68. Si le taux de recours du SAMU 68 est plus faible que celui du SAMU 67, il connait une forte progression (les années 20122 et 2012 sont incomplètes pourle 68).

Sixième partie Annexes

Annexe A

Méthodologie

La plupart des définitions proposées sont celles données par l'ORUMIP et l'ORUPACA.

Taux de passage aux urgences

Nombre de passages déclarés par les SU

Population globale d'Alsace

Taux de recours aux urgences

Nombre de passages d' Alsace

Population globale d'Alsace

Le Nombre de passages en Alsace est la somme des passages dans les SU alsacien ET des passages de résidents alsacien dans des SU limitrophes (¹).

Taux d'intervention régional

Nombre de patients pris en charge par les SMUR d'Alsace quelque soit le code postal du lieu d'in Population globale d'Alsace

Taux de recours régional

Nombre de patients pris en charge par un SMUR dont l'intervention a lieu sur le territoire régio
Population globale d'Alsace

^{1.} pas disponible

Rapport de masculinité ou sex-ratio

 $\frac{\text{Nombre d'Hommes}}{\text{Nombre de Femmes}} \times 100$

Une valeur supérieure à 1 indique qu'il y a plus d'hommes que de femmes.

Définition de la semaine

La semaine est définie comme la période complémentaire du week-end. La semaine s'étend du lundi 08 : 00 heures au vendredi 19 : 59.

Définition du Week-end

L'offre de soins comme la fréquentation des SU n'est pas identique en cours de semaine et en fin de semaine. C'est pourquoi est introduite la notion temporelle de week-end. Le week-end est défini comme la période allant du vendredi soir 20h au lundi matin 07h59.

Moyenne mobile

Une moyenne mobile permet de lisser une série de valeurs, permettant de gommer des fluctuations temporelles. La moyenne mobile d'ordre 7 est très utilisée pour analyser les données temporelles. Elle permet notamment d'atténuer les pics de fréquentation des SU le week-end.

$$\frac{\text{somme des passages 7 jours consécutifs}}{7}$$

Les moyennes mobiles sont généralement présentées sous forme "glissante", c'est à dire sous la forme d'une succession de groupe de sept éléments, décalés d'une journée.

Pondération annuelle et mensuelle

Le nombre de jour dans un mois est variable d'un mois à l'autre. Il en va de même pour le nombre de jours d'une année, où du nombre de répétitions d'un jour donné de la semaine.

Passages pédiatriques

Passages ayant donné lieu à la création d'un RPU et dont l'age est compris entre 0 et 18 ans inclus.

Passages gériatriques

Passages ayant donné lieu à la création d'un RPU et dont l'age est supérieur ou égal à 75 ans.

Journée

La journée est définie comme la plage horaire s'étendant de 8h à 19h59.

Soirée

La soirée est définie comme la plage horaire s'étendant de 20 heures à 23h59.

Nuit profonde

La nuit profonde est définie comme la plage horaire s'étendant de 0h à 7h59.

Annexe B

Glossaire

AIT

Accident (Vasculaire) Ischemique Transitoire

ANTARES

Adaptation Nationale des Trasmissions Aux Risques Et Secours

AR.

Ambulance de Réanimation (voir UMH)

ARS

Agence Régionale de Santé

AVC

Population

Population comptée à part

Le concept de population comptée à part est défini par le décret n°2003-485 publié au Journal officiel du 8 juin 2003, relatif au recensement de la population. La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle (au sens du décret) est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune : 1. Les mineurs dont la résidence familiale est dans une autre commune mais qui résident, du fait de leurs études, dans la commune. 2. Les personnes ayant une résidence familiale sur le territoire de la commune et résidant dans une communauté d'une autre commune, dès lors que la communauté relève de l'une des catégories suivantes : - services de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, établissements sociaux de moyen ou de long séjour, maisons de retraite, foyers et résidences sociales; - communautés religieuses; - casernes ou établissements militaires. 3. Les personnes majeures âgées de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale sur le territoire

de la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études. 4. Les personnes sans domicile fixe rattachées à la commune au sens de la loi du 3 janvier 1969 et non recensées dans la commune. [6]

Population totale

r Le concept de *population totale* est défini par le décret n°2003-485 publié au Journal officiel du 8 juin 2003, relatif au recensement de la population.

La population totale d'une commune est égale à la somme de la population municipale et de la population comptée à part de la commune. La population totale d'un ensemble de communes est égale à la somme des populations totales des communes qui le composent. La population totale est une population légale à laquelle de très nombreux textes législatifs ou réglementaires font référence. A la différence de la population municipale, elle n'a pas d'utilisation statistique car elle comprend des doubles comptes dès lors que l'on s'intéresse à un ensemble de plusieurs communes [8].

Population municipale

Le concept de *population municipale* est défini par le décret n°2003-485 publié au Journal officiel du 8 juin 2003, relatif au recensement de la population. La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle (au sens du décret) sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune. La population municipale d'un ensemble de communes est égale à la somme des populations municipales des communes qui le composent. Le concept de population municipale correspond désormais à la notion de population utilisée usuellement en statistique. En effet, elle ne comporte pas de doubles comptes : chaque personne vivant en France est comptée une fois et une seule. En 1999, c'était le concept de population sans doubles comptes qui correspondait à la notion de population statistique [7].

Unité urbaine

La notion d'unité urbaine repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. On appelle unité urbaine une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants. Si l'unité urbaine se situe sur une seule commune, elle est dénommée ville isolée. Si l'unité urbaine s'étend sur plusieurs communes, et si chacune de ces communes concentre plus de la moitié de sa population dans la zone de bâti continu, elle est dénommée agglomération multicommunale. Sont considérées comme rurales les communes qui ne rentrent pas dans la constitution d'une unité urbaine : les communes sans zone de bâti continu de 2000 habitants, et celles dont moins de la moitié de la population municipale est dans une zone de bâti continu (INSEE [9]).

cellule régionale d'appui et de pilotage sanitaire (CRAPS) service zonal de défense et de sécurité (SZDS) plateforme de veille et d'urgence sanitaire (PVUS) cellule zonale d'appui (CZA). Structure de crise de l'ARS de zone, elle est constituée autour du SZDS qui assure une fonction de coordination en collaboration étroite avec la/les CRAPS activée(s) en ARS. Directeur général de la santé (DGS) ou le Haut fonctionnaire de défense et de sécurité (HFDS) Centre de crise sanitaire (CCS Centre opérationnel zonal renforcé (COZ-R) de l'état-major interministériel de zone de défense et de sécurité (EMIZDS). Système d'information sanitaire des alertes et crises (SISAC) de la DGS.

$\begin{array}{c} \mathbf{Annexe} \ \mathbf{C} \\ \mathbf{RPU} \end{array}$

Annexe D

A propos de ce document

Ce document a été totalement rédigé à l'aide du logiciel R [14] en respectant les recommandations de la *Reproducible Research*. Le but de la recherche reproductible consiste à lier les données expérimentales et leur analyse par des instructions spécifiques de sorte que les résultats peuvent être reproduits, mieux compris et vérifiés.

Le logiciel R¹

R est un langage de programmation et un environnement mathématique utilisés pour le traitement de données et l'analyse statistique. C'est un projet GNU fondé sur le langage S et sur l'environnement développé dans les laboratoires Bell par John Chambers et ses collègues. R est un logiciel libre distribué selon les termes de la licence GNU GPL et est disponible sous GNU/Linux, FreeBSD, NetBSD, OpenBSD, Mac OS X et Windows. R s'interface directement avec la pluspart des bases de données courantes : BO (Oracle), MySQL, PostgreeSql, etc. Il s'interface aussi avec un certain nombre de système d'information géographique (SIG) et sait lire nativement le format Shapefile utilisé par l'IGN. Le logiciel R est interfacé avec le traitement de texte Latex par l'intermédiaire de la bibliothèque Sweave. Cette association permet de mélanger du texte et des formules mathématiques produisant les résultats et graphiques de ce document. En cas de modification des données, il suffit de recompiler le fichier source pour mettre à jour le document final.

^{1.} http://www.r-project.org/

Annexe E Bibliographie

Bibliographie

- [1] ARS Alsace. arrêté n°2013/354 du 23/05/2013 modifiant l'arrêté du 30 janvier 2012. 2013. http://www.ars.alsace.sante.fr/fileadmin/ALSACE/ars_alsace/Projet_regional_de_sante/modification/Arrete_PRS_2013_354_23052013_annexes.pdf.
- [2] ARS Alsace. Le schéma régional d'organisation des soins (sros). 2013. http://www.ars.alsace.sante.fr/fileadmin/ALSACE/ars_alsace/ Projet_regional_de_sante/definitif/SROS_PRS_2012-2016.pdf.
- [3] Ministère de la santé. Arrêté du 24 juillet 2013 relatif au recueil et au traitement des données d'activité médicale produites par les établissements de santé publics ou privés ayant une activité de médecine d'urgence et à la transmission d'informations issues de ce traitement dans les conditions définies à l'article l. 6113-8 du code de la santé publique et dans un but de veille et de sécurité sanitaires. 2013. http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027825549.
- [4] Ministère de la santé. Instruction n° dgos/r2/2013/261 du 27 juin 2013 relative aux plans d'actions régionaux sur les urgences. 2013. circulaire. legifrance.gouv.fr/pdf/2013/06/cir_37177.pdf.
- [5] Couty Edouard. Information sur le lancement en 2003 du recueil de « résumés de passages aux urgences » (rpu) et appel à candidature pour participer au test du rpu en juin 2002. 2002. http://www.sfmu.org/documents/ressources/referentiels/sollicit.pdf.
- [6] INSEE. Population comptée à part. 2013. http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/popul-comptee-a-part-rrp.htm.
- [7] INSEE. Population municipale. 2013. http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/population-municipale-rrp.htm.
- [8] INSEE. Population totale. 2013. http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/population-totale-rrp.htm.
- [9] INSEE. Unité urbaine. 2013. http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/unite-urbaine.htm.
- [10] OMS. Classification internationale des maladies. dixième révision (cim10). 2008. http://apps.who.int/classifications/icd10/browse/2008/fr.
- [11] ORULIM. Activité des structures d'urgence en Limousin. Rapport annuel 2012. ORULIM, 2013.

- [12] ORULOR. Activité des structures d'urgence en Lorraine. Rapport d'activité 2011. URULOR, 2011.
- [13] ORUMIP. L'activité des structures d'urgence en Midi-Pyrénée. Rapport annuel 2011. ORUMIP, 2011.
- [14] R Core Team. R: A Language and Environment for Statistical Computing. R Foundation for Statistical Computing, Vienna, Austria, 2013. http://www.R-project.org/.
- [15] SFMU. Thésaurus des diagnostics et actes des structures d'urgence 2013. 2013. http://www.sfmu.org/documents/File/referentielsSFMU/ThesaurusSFMU2013.xlsx.

Index

Index

Accident Vasculaire Cérébral, 193	destination, 117
Activité régionale, 123	Diaconnat-Fonderie
AIT, 91, 193	SU, 175
thésaurus, 91	,
Alsace	Emile Muller
démographie, 17	SU, 173
secteurs sanitaires, 15	exhaustivité
services d'urgence, 19	CIM10, 79
territoires de proximité, 16	mode de sortie, 129
Alsace e-santé, 31	motif, 59
Altkirch	EED ODII 91
SU, 171	FEDORU, 31
ANTARES, 193	FINESS, 34
AR, 193	Gériatrie, 135
ARS, 15, 29, 31, 193	Gastroentérites, 107
Asthme, 94	Guebwiller
AVC, 82	SU, 167
age, 86, 87	50, 101
heure, 83	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg
sexe, 87	SU, 147
	HAD, 35
Bronchiolite, 97	HMS, 35
marqueurs, 104	HUS
CH de Haguenau	SU, 147
SU, 141	
CH de Saverne	Intoxication au CO, 100
SU, 143	Lournée 101
CH de Wissembourg	Journée, 191
SU, 139	malaise, 101
CH Mulhouse	MCO, 35
SU, 173	Mode d'entrée, 61
CIRE-INVS, 31	Mode de sortie, 115
Clinique des trois frontières	mode de sortie, 34
SU, 177	Mode de transport, 62
CMUNE, 31	motif de consultation, 57
code postal, 34	motif de recours, 34, 79
Colmar	moyenne mobile, 190
SU, 165	mutation, 34
décès, 34	Nuit profonde, 191

INDEX 207

Observatoire des urgences en Alsace, 31 orientation, 35, 116, 121 ORUDAL, 31 ORUPACA, 31	SU Colmar, 165 SU des HUS, 147 SU des trois frontières, 177 SU Diaconnat-Fonderie, 175
Pédiatrie, 133 journaliers, 123 passages gériatriques, 191 passages pédiatriques, 190 pneumonies, 92 Population, 193 Population comptée à part, 193 municipale, 18, 194 totale, 194	SU Emile Muller, 173 SU Guebwiller, 167 SU Hagenau, 141 SU Sélestat, 163 SU Sainte Anne, 149 SU Saverne, 143 SU St Luc, 161 SU SuSteOdile, 145 SU Wissembourg, 139 syndrome grippal, 94
PSY, 35 R (CRAN R), 199 Résumé du passage aux urgences, 33 rapport de masculinité, 190 RESURAL, 29, 31 historique, 13 Retour à domicile, 125 retour à domicile, 34 RPU, 33	Taux d'intervention régional, 189 Taux de passage aux urgences, 189 Taux de recours aux urgences, 189 taux de recours aux urgences, 43 Taux de recours régional, 189 Territoires de proximité, 16 transfert, 34 TRU, 43 Unité urbaine, 194
Sélestat	week-end (définition), 190
SU, 163 Sainte Anne SU, 149 SAMU taux de recours, 186 SAMU d'Alsace activité, 181 Secteurs sanitaires, 15 semaine (définition de la), 190 Services d'urgence en Alsace, 19 sex ratio, 190 sex-ratio en gériatrie, 135 SLD, 35 Soirée, 191 SSR, 35 Ste Odile SU, 145 SU Altkirch, 171 SU CH Mulhouse, 173	